

Janvier 2010 - n° 111

VOUZIERS



Le magazine de

Votre Ville



DOSSIER :
Vouziers fait
son cinéma



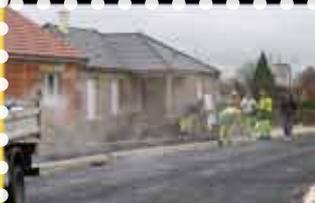
Les fines
lames
vouzinoises

Association
VMEH



Les Cht'is
en Argonne

Voiries,
Travaux
divers



4 VIE VOUZINOISE

- Fête de Vouziers : Des fidèles, des habitués et des nouveautés
- Ecoles, collèges et lycées vouzinois : Les nouveaux personnels
- Conférence sur l'agriculture biologique : Des défis et de l'enthousiasme

6 VIE ASSOCIATIVE :

- Les Cht'is en Argonne : Le Nord Pas-de-Calais s'invite en Argonne
- Réunions de quartier

8 CULTURE :

- Une ouverture de saison bouleversante
- Jean Jaurès, homme de Paix, 150e anniversaire de sa naissance
- ARGAT : Quand Roland Garros fait parler de Vouziers.

10 VIE SOCIALE :

- Educateur de rue : Un travail de fourni auprès des jeunes
- Travail Partage : 10 ans au service du travail et de la dignité
- Association VMEH : Aidons-les à aider les autres
- Les Hilario's : nouveau spectacle des clowns vouzinois

13 DOSSIER

- **Le cinéma Les Tourelles : un outil au service de l'arrondissement**

19 SPORT

- Cercle d'Escrime de Vouziers : Fleurets, sabres et épées, pour les fines lames vouzinoises

20 ENVIRONNEMENT :

- Agence locale d'énergie o8 : Des conseils pour réduire vos factures d'énergie

21 CITOYENNETÉ :

- Votation La Poste : Une importante mobilisation des Vouzinois
- Le recensement à 16 ans

22 SÉCURITÉ

- Avec la Gendarmerie nationale, soyez partenaire de votre sécurité et de celle de votre entourage
- Grippe H1N1 : permanence du centre de vaccination

23 URBANISME

- Renseignez-vous avant d'entreprendre des travaux

24 TRAVAUX

- Ecole, assainissement, voiries et chantiers divers : Les travaux réalisés dans votre ville au quotidien

26 MAISONS FLEURIES

- Concours 2009 des maisons fleuries un palmarès toujours plus riche

27 MÉMOIRE

- Fiche n° 2 : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

29 PATRIMOINE

- Le Curieux Vouzinois : Vouziers par Paul Verlaine

30 LIBRE EXPRESSION

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

L'année 2009 a été l'année des crises : crise financière, crise économique, crise écologique, crise de confiance.

À cela, il faut ajouter les peurs : la peur de la grippe H1N1, la peur du chômage, la peur du manque.

À Vouziers, comme dans d'autres villes, des commerces et entreprises ainsi que beaucoup trop de foyers ont subi et souffert de cette période. Malgré toutes ces difficultés, Vouziers a su faire face à cette situation dramatique. En effet, tout au long de l'année, vous avez pu constater certaines créations d'entreprises et la réalisation d'investissements.

La Ville, quant à elle, a continué son programme d'entretien de bâtiments : classes neuves dans les écoles, rénovations de logements, rénovation d'une grande partie de la salle Annie Girardot du Cinéma Les Tourelles... et a poursuivi de gros travaux de voirie, dans le souci d'avancer, tout en maintenant l'équilibre financier et en respectant le budget prévisionnel.

La Ville de Vouziers devra poursuivre les mêmes efforts pour l'année 2010. En effet, le début des travaux de la première tranche d'assainissement eaux usées et eaux pluviales sera entrepris comme prévu. D'autres travaux, comme la création d'une structure d'accueil de petite enfance, la réno-

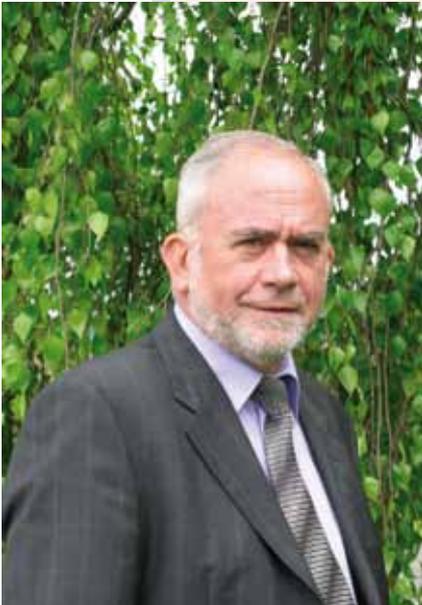
vation du parking du Champ de Foire, vous seront présentés. Nous devons, dans la mesure du possible, accompagner toutes les initiatives privées ou publiques.

Même si l'année 2010 s'annonce encore très difficile, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de trouver l'énergie et les moyens pour reprendre confiance. Nous ne baisserons pas les bras. Vouziers est et restera une ville où il fait bon vivre ; nous sommes et serons à vos côtés au quotidien.

Le 3V, de grande qualité, vous accompagnera pour vous donner toutes les informations dont vous avez besoin, ou suscitera peut-être des questions.

En ce début d'année, j'é mets le vœu que chacun d'entre vous et vos proches, puissent réaliser ses projets tout au long de l'année 2010 et conserver une excellente santé. Ayons une pensée pour les personnes qui sont dans le besoin, seules, ou souffrantes.

Claude ANCELME
Maire de Vouziers



Des fidèles, des habitués et des nouveautés



Le samedi soir se déroulait sur la place de la Paix, un magnifique spectacle du groupe Ne-

Vouziers brillamment organisé par les bénévoles de l'association Vouziers-Oxygène, le concert de

N'oubliez pas que la fête de Vouziers, c'est avant tout votre fête et surtout celles de vos enfants. Alors, pour l'édition

2010, nous comptons sur vous pour venir nombreux faire vivre ce bel événement, en venant profiter des manèges des artisans forains et des animations organisées par les associations vouzinoises et la ville de Vouziers.



Après une inauguration de la fête foraine quelque peu arrosée en raison de la météo, l'édition 2009 de la fête de Vouziers a pu commencer. Heureusement cette fine pluie fut réservée aux élus et aux officiels, puisque à peine le tour de la fête terminé par ces derniers, toujours accompagnés par l'excellente, et en l'occurrence courageuse Harmonie municipale, le temps devenait plus clément pour se maintenir les jours suivants.

vada. Tout le répertoire des années 1970 a été interprété. Les chanteuses et chanteurs du groupe, accompagnés de superbes danseuses, nous ont fait partager sous une pluie de costumes, l'ambiance festive de ces belles années de liberté. Il reste à déplorer que la concurrence déloyale d'un match de football à la télévision avait quelque peu décimée l'assistance. Vous savez ce qu'on dit des absents...

l'Harmonie municipale et le concours de pétanque en doublette de la Pétanque Vouzinoise. Ces moments sont chaque fois des instants privilégiés de rencontre et de partage.

Le mardi soir se déroula le tirage de la tombola, immédiatement suivi par un étonnant spectacle proposé par "Les Marchands de Fables", nouvelle et prometteuse association vouzinoise animée par de véritables artistes. Jongleurs, monocyclistes, curieux échassiers sauteurs et cracheur de feu se succédèrent pour le plaisir d'un public nombreux massé au pied des marches de l'hôtel de ville.

La traditionnelle journée des enfants, bien qu'ils n'aient pas eu à se plaindre des quatre précédentes, eut lieu le mercredi. La géniale Anita le clown assura une fois de plus une animation et un spectacle de très grande qualité pour nos plus petits.

Le dimanche et le lundi virent se dérouler le 59^e prix pédestre de la Ville de



Dans la continuité de la démarche d'introduction d'aliments Bio dans la cantine scolaire, une conférence sur l'agriculture biologique s'est tenue le 17 septembre dernier aux Tourelles. Cette réunion était animée par Samuel Maignan, chargé de mission à la Fédération des Agro-Biologistes de Champagne-Ardennes.



Les nouveaux personnels

C'est dans une ambiance détendue qu'a eu lieu la rencontre entre le maire, les élus de la municipalité, les directeurs et proviseurs d'établissements, l'inspecteur de l'Éducation nationale et les nouveaux enseignants et personnels de l'Éducation nationale.

Un tour de table fut organisé durant lequel chacun pu se présenter et parler de ses fonctions et de la structure dans laquelle il évolue. Le maire en a profité pour demander aux chefs d'établissements de lui faire part des différentes remarques ou doléances concernant



*Corine Joly, Yvelise Mota, Claude Ancelme (Maire),
Aline Soudan, Pauline Pascual, Didier Giro,
Séverine De Staercke et Geneviève Cosson (Maire adjointe)*

leurs collaborations avec la ville de Vouziers. Ces derniers se sont montrés satisfaits du travail fourni par la commune. S'en suivirent quelques

échanges sur les difficultés d'être enseignant à notre époque. Espérons cependant que l'évocation du changement et de la dégradation du climat

qu'entreprirent les plus anciens enseignants présents à cette réunion, n'ait pas trop atteint le moral des jeunes professeurs récemment només à leur premier poste.

Des chemises contenant de la documentation pratique sur la ville de Vouziers et ses innombrables associations, sites et activités, ont été remises aux nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration dans notre cité. Nous leur souhaitons, pour certains, un bon retour, et pour d'autres, une bonne arrivée sur le Vouzinois.

Conférence sur l'agriculture biologique

Des défis et de l'enthousiasme

Deux agriculteurs biologiques locaux, en la personne d'Annick Mortier de Saulces-Champenoises, par ailleurs présidente de l'association Agrobio Ardennes, et de Martine Guillet de l'EARL Alsontaine de Juniville, étaient venus nous faire profiter de leurs expériences. Ils parlèrent évidemment des difficultés rencontrées au démarrage de leurs activités, mais soulignèrent essentiellement le plaisir qu'ils avaient eu à redécouvrir le métier d'agriculteur dans toute sa beauté et sa complexité. Les échanges furent extrêmement enrichissants et permirent à l'assistance de mieux ap-

préhender ce métier.

Les intervenants ont rappelé que les introductions d'aliments Bio dans la restauration collective permettaient à la filière de s'organiser et lui apportaient une aide précieuse pour se pérenniser. Il faut cependant que ces introductions ne soit pas considérées comme des aboutissements, mais comme des premières étapes. Sur le même thème, les élus de Vouziers ont d'ailleurs interpellé le bureau de la 2C2A pour savoir qu'elles seraient les pistes qui permettraient à la structure intercommunale, dans le cadre de sa compétence d'aménagement du terri-

toire, d'aider à l'implantation d'agriculteurs biologiques. Les avantages sont multiples, mais pour des territoires comme le nôtre où l'emploi perd du terrain, il est bon de savoir qu'à revenus dégagés identiques, l'agriculture biologique emploie 30% de main d'œuvre supplémentaire que l'agriculture "classique".

Après la conférence, l'assistance fut conviée au vernissage de l'exposition qui l'accompagnait. Le tirage au sort du jeu sur "Connaissez-vous votre restaurant scolaire ?" a récompensé d'un panier garni de produits Bio d'une va-

leur de 60 €, M. Gabriel Delanoë de Grivy-Loisy. Ses deux filles Laurine et Floriane, scolarisées à l'école Abel Dodeman, respectivement en CE2 et en CP, fréquentent régulièrement la restauration scolaire et en sont visiblement ravies. Bravo à la famille Delanoë.



Lors de notre dernier numéro, nous nous étions engagés à vous présenter plus exhaustivement l'association Cht'Argonnos, afin de mettre en avant son importante implication dans la vie culturelle et festive Vouzinoise, notamment lors de l'édition 2009 de la Foire de Vouziers. Chose promise étant due, mettons alors cette promesse à exécution.

La naissance de l'association découle d'un constat inquiétant fait par l'actuel président de l'association, Jacques Barbieux. En effet, ce dernier, retraité de la gendarmerie récemment installé sur notre territoire, mais originaire de Roubaix, ne tarda pas à constater qu'il existait dans le Vouzinois un extraordinaire réservoir de compatriotes de la région Nord-Pas-de-Calais, exilés, tout comme lui, dans le sud Ardennes. Son poste de correspondant de presse pour le journal *L'Union-L'Ardennais* l'a beaucoup aidé à garder, à développer et à entretenir nombre de ses liens, jusqu'à ce que, encouragé par de nombreuses

connaissances, il décida de créer l'association. C'est au restaurant *À la Ville de Rennes*, le 2 octobre 2007, que celle-ci vit officiellement le jour.

Le but de l'association est de permettre aux personnes natives de la région Nord-Pas-de-Calais qui vivent dans l'Argonne ardennaise, de promouvoir localement le patrimoine culturel et gastronomique, les coutumes et les traditions de leur région d'origine. Évidemment, il est inutile de présenter une copie de son arbre généalogique, prouvant que l'on possède bien un ancêtre né dans la région Nord-Pas-de-Calais pour pouvoir



Gala inaugural (Jacques Barbieux souhaite la bienvenue au chef de musique principal Maurice Marc, commandant le Brass-band du 43e régiment d'Infanterie de Lille).

La fête de Saint-Nicolas organisée le 6 décembre dernier



Président : Jacques Barbieux - Vice-président : Pierre Thiery - Secrétaire : Sylvie Gantelet - Trésorière : Monika Barbieux - Trésorière adjointe : Josette Thiery.

adhérer. Les portes de l'association sont grandes ouvertes à tous. Les amis Ardennais de souche, Normands, Basques ou Bretons égarés, sont donc les bienvenus.

L'association enchaîne les actions à un rythme effréné. Soirées gustatives à thèmes, tenues de

LES CHT'ARGONNOS

Président : Jacques Barbieux
13 rue Jacques d'Allamont
08400 Monthois
Tél. : 03 24 30 43 59
Site :
<http://chtargonnos.asso-web.com>

s'invite en Argonne

Barbecue traditionnel de rentrée à Vaux-les-Mouron.

La participation des Cht'Argonnos à la foire 2008.

en plus d'animer vigou- reusement durant quatre jours l'aile ouest de la place Carnot, ils partici- pèrent, avec le soutien de la Ville de Vouziers et de l'UCIA, aux animations du dimanche après-midi. Ils firent venir deux gi- gantesques et véritables Géants du Nord, Le Caou de Merville et Jehan d'Es- taires, qui déambulèrent longuement dans nos rues pour le plus grand étonnement et la plus grande joie des Vouzi- nois.

Depuis ce succès, des liens d'amitié se sont établis avec Jean Bon- duelle, président de la

Fédération des Géants du Nord de la France et de l'Amicale Géantissime d'Armbouts- Cappel (Agglomération de Dunkerque). Ce der- nier collabore actuelle- ment avec l'association Cht'Argonnos pour l'ai- der à construire ce qui de- viendra, en 2010, le pre- mier géant vouzinois, voir même ardennais. Celui-ci rendra hommage à Jean Robic, champion cycliste né à Condé-les-Vouziers en 1921 et vainqueur du Tour de France de 1947. Pour rappeler un des surnoms du coureur, "Bi-

quet", ce géant aura pour nom "L'Biquet d'Vou- ziers". Les Vouzinois auront certainement le plaisir de le découvrir lors de la prochaine foire de Vouziers.

N'hésitez donc pas à ve- nir rejoindre cette belle association qui a fêté ré- cemment son 100^e adhé- rent. Vous pourrez alors, lorsque vous croiserez un autre adhérent, lui lancer le traditionnel : *Et par Cht'Argonnos... T'es d'min coin !*



stand, expositions, interview sur *France Bleu Nord*, inter- ventions régulières sur *RTL*, voyage organisé à Bergues pour faire découvrir les lieux du tour- nage du film "Bienvenue chez les Ch'tis", participation à des car- navals et à des festivités locales ou régionales, création d'un site Internet, [http://chtargonnos. asso-web.com](http://chtargonnos.asso-web.com), la liste des activi- tés n'en finit plus de s'agrandir. Le magnifique gala organisé à la salle polyvalente du lac de Bairon, avec la participation du Brass-Band du 43^e régiment d'infanterie de Lille, l'harmonie municipale de Vouziers et l'orchestre vouzinois de Michel Haudecœur, marqua les esprits par son incroyable qualité. À l'heure où bien souvent le monde associatif cherche un second souffle, Cht'Ar- gonnos fonctionne à pleins poumons.

Mais c'est bien lors de la dernière foire de Vouziers que les Cht'Argon- nos montrèrent au grand jour leur extraordinaire dynamisme. En effet,

Venez à la rencontre de vos élus

Réunions de quartier

Les traditionnelles réunions de quartier seront de nou- veau organisées cette an- née. Ces rencontres avec la population sont l'occasion pour les Vouzinois de venir discuter avec leurs élus et de leur poser des questions sur la politique menée, les chantiers en cours et les pro- jets. Le cadre moins officiel et cérémonial de ces réu- nions permet souvent des échanges intéressants entre les acteurs. N'hésitez pas à venir participer nombreux et activement à la vie de votre commune.

BLAISE :

Le mardi 5 janvier à 20h, salle de Blaise.

CONDE-LES-VOUZIERS

Le jeudi 7 janvier à 20h, salle de Condé-les-Vouziers.

CHESTRES :

Le mercredi 13 janvier à 20h, salle de Chestres.

VOUZIERS :

Le lundi 18 janvier à 20h, salle B du Centre Polyvalent Rural.





Une ouverture de saison **bouleversante**

Il y a des spectacles qui laissent des traces dans votre imaginaire et qui ont l'incroyable pouvoir de vous faire tout simplement réfléchir. Le spectacle de marionnettes *Dallae's Story*, interprété par la troupe Coréenne, The Stage of Art San, fait partie de ceux-là. Cette représentation donnée dans le cadre d'une décentralisation du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières, était présentée aux Tourelles le 19 septembre dernier, pour l'ouverture de la saison culturelle 2009-2010.

Dallae's Story est l'histoire d'une famille paysanne coréenne coulant des jours heureux jusqu'à ce que la guerre entre en scène et vienne briser ce bonheur en mobilisant le père, puis en faisant de la mère et de l'enfant, une veuve et un orphelin, n'ayant plus pour survivre que le douloureux souvenir d'un bonheur disparu. Durant la pièce,

les séquences extrêmement poétiques sont interrompues par la fureur des chars et le bruit des armes. L'appréhension d'assister à un spectacle



Il y a des spectacles qui laissent des traces dans votre imaginaire

muet disparaît vite face à la magnifique interprétation des artistes.

En sortant de la salle, on ne peut s'empêcher de penser à ces longues listes de morts que les journalistes égrainent chaque jour lors des journaux télévisés, quand ils abordent les conflits actuels comme l'Irak ou l'Afghanistan. On sort de notre endormissement et on se dit alors que chacun de ces soldats ou que chacune de ces victimes, nonchalamment énuméré, doit également être pour quelqu'un, une épouse, un mari, une fille, un fils, une sœur, un frère,

une mère ou un père. La guerre nous apparaît alors pour ce qu'elle est : la chose la plus affreuse et la plus absurde que l'humanité ait à supporter.

Mais ce spectacle est également un hymne à la simplicité et aux petits bonheurs, comme ceux d'emmener son fils à la pêche, de travailler à embellir sa maison, de récolter le fruit de son travail ou d'offrir un cadeau à son épouse. En résumé, ce fut un grand moment de réflexion et de quiétude dans un monde d'action et de vacarme. Merci à l'association «Les Tourelles» d'offrir aux Vouzinois ces moments fabuleux.

Jean Jaurès, homme de Paix

laissé derrière lui une empreinte idéologique importante.

Le parcours des panneaux permettait de découvrir l'enfant surdoué né le 3 septembre 1859 à Castres dans le Tarn, le philosophe occitan, puis l'homme politique républicain, défenseur de la laïcité et des droits de l'Homme, artisan du regroupement de la gauche au sein de la SFIO (Section française de l'Internationale Ouvrière), fondateur du journal réformiste *L'Humanité* et bien sûr l'homme de paix, qui s'opposa, en

la voyant se présenter au loin, à ce que l'on nommera ensuite la «Grande Guerre» et son cortège de millions de morts. Cette opposition à la guerre lui coûtera la vie, lorsque le 31 juillet 1914, le nationaliste Raoul Villain décide d'abattre froidement Jean Jaurès à la terrasse d'un café parisien. Dysfonctionnement de l'Histoire, son assassin sera acquitté après-guerre, lors de son procès, par un jury populaire, dans un climat nationaliste évidemment exacerbé.

Jean Jaurès nous laisse une œuvre politique et

Quand Roland Garros fait parler de Vouziers

La cérémonie anniversaire d'hommage au célèbre aviateur, enterré à Vouziers après que son appareil se soit écrasé à St-Morel le 5 octobre 1918, a été organisée le 5 octobre dernier par l'ARGAT (Association Roland Garros de l'Aviation au Tennis), à la stèle de St-Morel, puis au cimetière de Vouziers. Ce fut l'occasion d'évoquer les nombreuses activités de l'association et notamment de la très belle exposition, conçue par les

bénévoles de l'association, sur la vie de ce héros de l'aviation dont le destin est venu croiser la route de notre commune.

La vitrine du conseil général des Ardennes, place Ducale à Ch.-Mézières, a accueilli l'exposition au mois de mai dernier, durant plus de trois semaines. Pour la circonstance, les compétences de chacun furent sollicitées, Guy Thiriet à la technique, Paul Mallet au titre de l'Amicale philatélique, Jean-Pierre Dautmont pour la logistique transport, Yvon Carles à la logistique, Philippe Laffay, professeur d'art plastique au lycée Verlaine de Reithel, comme créateur et conseiller artistique, mais aussi Chantal et Pierre Thiébaux, Daniel Servais, Louis Goffinet et d'autres



L'exposition à Charleville-Mézières

innombrables bénévoles, ont amplement contribué à ce succès. Le professionnalisme de Claire Hugerot, responsable de la vitrine du conseil général, a été tout particulièrement apprécié. Ce sont ainsi 1400 visiteurs qui ont pu profiter de l'exposition. L'association regrette seulement l'absence de scolaires, pour lesquels Michel Coistia avait pourtant préparé un questionnaire rendant la visite à la fois plus ludique et interactive.

Deux conférences furent également organisées les 18 et 24 mai, respectivement à l'OPAC et à la vitrine du conseil général des Ardennes. Jean-Pierre Lefèvre-Garros a tenu une conférence sur la vie et les exploits de son illustre ancêtre, tandis que Gilles Deroche a relaté «*l'Aviation dans les Ardennes*». Ajouté à tout cela, les articles dans *l'Union-Ardennais*, les rappels dans la rubrique «*l'Aire de rien*» et sur la populaire «*Beuquette*» de l'historien Yanny Hureauux, ainsi qu'un reportage télévisé de RFO pour les DOM-TOM, ont assuré une importante médiatisation de l'exposition.

Les cartons de l'ARGAT sont pleins de projets, avec notamment, sur invitation de l'amicale des anciens élèves d'HEC, la préparation du «Centenaire de la première traversée aérienne de la Méditerranée» en 2013. Cette initiative revient à Jean-Pierre Lombard de HEC et Jean-Pierre Lefèvre-Garros. L'association est également invitée à participer aux travaux initiés par le conseil général de la Meuse et le conseil régional de la Lorraine et auxquels participe également monsieur Michel Baudier, Maire honoraire de Vouziers, sur «Le temps de l'Histoire consacré à la grande guerre dans la Meuse et l'Argonne».

L'ARGAT, multiplie les expositions, les conférences et les initiatives diverses. La vitalité de cette association fait connaître Vouziers bien au delà de notre arrondissement, car en évoquant Roland Garros, elle parle également de Vouziers. Son enthousiasme et ses projets nous font dire que l'association n'a pas fini de faire parler de Vouziers.

ARGAT

Président : Yvon Carles,
8 rue du Champ Maquet,
08400 Vouziers
Tél. : 03 24 71 86 71 ou
06 63 44 08 46 • Courriel :
y.carles08@orange.fr

150^e anniversaire de sa naissance

philosophique d'une incroyable richesse, ainsi que quelques très belles citations, comme "*Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire.*", et encore, "*Parce que le militaire n'a pas récolté sans peine, il s'imaginer qu'il a semé.*", et pour finir, "*Je n'ai jamais séparé la République des idées de justice sociale, sans laquelle elle n'est qu'un mot.*"

peu coûteux livret qui la reprend, sur le site Internet de l'association Valmy : <http://www.association-valmy.org>.

Découvrez l'exposition, ainsi que le très intéressant et





Au printemps dernier, un groupe de jeunes a travaillé à la réalisation de la mare pédagogique

Un travail de fourmi auprès des jeunes

ne sont plus présents à Vouziers, il faut donc assez régulièrement les transporter à Charleville-Mézières ou à Rethel.

Le montage de projets collectifs est un autre axe d'intervention du travail d'éducateur de rue. En décembre dernier, l'association Prélude, la Mission Locale et l'association «Les Tourelles» ont collaboré avec lui à la réalisation d'une soirée théâtre, avec accès tout public gratuit, sur le thème de la lutte contre les addictions. Il y a également les chantiers

Il y a un peu plus de dix-huit mois, après sept années à travailler dans un centre d'accueil de jour pour SDF (Sans Domicile Fixe) à Reims, Romain Discrit est venu poser ses bagages au FJEP-CS de Vouziers, pour occuper le nouveau poste d'éducateur de rue, créé dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance).

Sa principale mission est l'accompagnement social individuel pour les 15-25 ans. Elle consiste, comme son nom l'indique, à accompagner les jeunes dans l'ensemble des démarches qu'ils ont à entreprendre. La palette d'interventions est extrêmement éclectique. Recherche d'emploi, accès aux soins médicaux, conseil administratif et juridique, soutien lors des procédures de justice et lutte contre la toxicomanie, composent l'essentiel des actions menées. Beaucoup de ces jeunes n'ayant ni permis de conduire, ni véhicule, alors que nombre de services publics et de structures administratives

communs, de plusieurs bâtiments de l'OPAC à Vouziers, a également été réalisée avec succès. Les moyens financiers dégagés suite à ce dernier chantier, ont d'ailleurs permis d'organiser un séjour de 4 jours à Gérardmer. Mais là encore, le séjour a servi de support à une action. Il a permis à ces jeunes de réaliser des actes qu'ils pratiquent peu habituellement, comme s'investir dans un projet commun, réaliser les formalités d'organisation, faire des réservations auprès de professionnels, gérer un budget et tout simplement s'éloigner quelques jours de Vouziers.

Le dernier pan de son travail tient tout particulièrement à cœur à Romain Discrit. Il s'agit de la coordination d'un réseau 16/25 ans, projet structurel reliant l'ensemble des acteurs travaillant avec ce public. On compte parmi ces derniers, la Mission locale, l'association PRELUDE, l'ANPAA, le Conseil général des Ardennes, le PAEJ, le service logement de l'UDAF, le CAARUD, le PIJ, le CCAS de Vouziers, un médecin généraliste, le CAST 08, le réseau AD-DICA, ainsi que l'équipe de liaison Toxicomane du centre hospitalier Belair. Ce projet part d'un constat fait depuis de longues années sur le terrain. Généralement, lorsqu'un jeune va mal, ce n'est pas juste

un composant de sa vie qui dysfonctionne, mais tout son univers personnel. Alors, face à ces publics qui cumulent souvent de nombreuses difficultés, il faut que les acteurs réussissent à échanger leurs constats et leurs conclusions, pour pouvoir rechercher des solutions globales et efficaces sur l'ensemble du parcours d'un jeune. Ces réflexions sont venues également alimenter les réflexions au niveau des groupes de travail du Conseil de développement du Pays de l'Argonne Ardennaise, même si l'on peut désormais y noter un certain ralentissement.

Le travail d'éducateur de rue est un travail de fourmi. La relation de confiance qui permet de travailler avec les jeunes se construit lentement. Il faut être patient et songer que chaque pas en avant peut être considéré comme une victoire de plus dans un combat long et difficile à gagner.



Romain Discrit accompagne les jeunes dans l'ensemble de leurs démarches

Au printemps dernier, un groupe de jeunes a travaillé à la réalisation de la mare pédagogique, en collaboration avec la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois. Plus récemment, une opération de nettoyage des cages d'escaliers et des

Nouveau spectacle

Les clowns vouzinois, *Les Hilario's*, sont venus interpréter leur nouveau spectacle à l'occasion du 10^e anniversaire de Travail-Partage. La tournée des trois compères est bien entamée. Leur nouvelle création, imaginée et conçue avec l'aide irremplaçable du metteur en scène Serge Gaillot de la troupe *Les Nez en Bulles* d'Houldizy, s'intitule «Avec les clowns, deviens marionnettiste de ta vie !». Cette fois encore, les clowns en-

Pour contacter l'éducateur de rue, téléphoner au FJEP-CS au 03 24 30 99 01 ou s'adresser au FJEP-CS, 15 rue du Champ de Foire

mi
es

10 ans au service

du Travail et de la dignité

CAST 08 : Centre d'Accueil et de Soins aux Toxicomanes des Ardennes. ADDICA : ADDIctions précarité Champagne-Ardenne. PRELUDE : PREvention et LUtte contre les DEpendances. ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie. PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes. UDAF : Union Départementale des Associations Familiales. CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues. PIJ : Point Information Jeunesse. CCAS : Centre Communale d'Action Sociale.

C'est avec toute la modestie qu'on lui connaît, que Daniel Doyen a présenté l'association Travail-Partage dont il est le président depuis plus de 10 ans. Devant une assistance fournie, il a mis en avant les personnes à l'origine de l'association, celles qui ont œuvré à son développement, les bénévoles qui la font vivre et les demandeurs d'emploi qui y travaillent, laissant aux personnalités présentes le soin de rappeler ensuite l'importance de sa propre implication dans ce beau projet. Après plus de six mois de préparatifs, dont s'occupèrent notamment Geneviève Cosson et René Cornu, la première assemblée générale fondatrice de l'antenne de Vouziers de Travail-Partage, fut organisée le 3 octobre 1999. L'association fêtait donc cette année son 10^e anniversaire. Daniel Doyen



rappela l'investissement important de la Mairie de Vouziers, à l'époque, pour voir naître ce projet.

Travail-Partage en 2009, c'est plus de 9000 heures de travail cumulées et plus de 700

contrats passés avec divers employeurs. Environ 60 demandeurs d'emploi travaillent régulièrement pour l'association. Ils réalisent des heures de ménages, de travaux de peinture, de papiers-peints, d'entretien d'espaces verts, de distribution de publicité et bien d'autres missions diverses et variées pour des entreprises, des particuliers, des collectivités ou des associations.

Le Président a également tenu à remercier tout particulièrement Denis Raël, le responsable des estimations et des suivis des chantiers, pour sa motivation et la grande qualité de son travail.

Après avoir abordé le passé et rappelé quelques

chiffres, il fut ensuite question de l'avenir de l'association. Deux inquiétudes majeures occupent actuellement les esprits des



Travail Partage

2 rue de l'Agriculture
08400 Vouziers

Tél. fax : 03 24 30 65 58.

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16 h 30. Inscriptions le mercredi de 9 h à 12 h.

responsables. La première réside dans les difficultés rencontrées de nos jours pour trouver des bénévoles. Notre société s'est assez clairement individualisée et les personnes disponibles pour aider les autres se font rares. La seconde est d'ordre réglementaire, puisque de nouvelles lois vont obliger les associations intermédiaires à consacrer beaucoup de leur temps et de leur énergie à prouver leur efficacité et leur utilité. Ce sera autant de temps en moins à accorder aux véritables besoins de l'association. S'ils peuvent évidemment se battre pour lever les doutes quant à la première inquiétude, on avoue qu'ils seront certainement assez désarmés pour la seconde.

Faisons confiance à l'association Travail-Partage, dont l'utilité est une évidence pour les Vouzinois, et aidons-la à remettre au travail les plus modestes d'entre nous en faisant appel à ses services.

Les Hilario's

Le des clowns vouzinois

traînent petits et grands dans une folle aventure où une certaine morale est présente. Une petite chanson ponctue chaque temps fort de l'histoire ; le public étant invité à reprendre en chœur le refrain. Beaucoup de rires dans les yeux des enfants, n'est-ce pas la plus belle des récompenses pour nos clowns amateurs ? Ces derniers donneront 18 représentations de ce spectacle en décembre et seront à Reithel le 9 janvier, à Vivier-au-Court le 13 janvier, au festival de clowns

de Nogent-sur-Seine, le 27 février et à Vouziers lors de la deuxième édition du festival de la Ville «Aux HaZArts des Rues», le dimanche de la foire de Vouziers en mai prochain.



Pour clôturer cette assemblée générale, les clowns Hilario's sont venus interpréter leur spectacle pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes présents.

Aidons-les à aider les autres

L'association, créée en 1933 sous statut loi de 1901, a pris son nom actuel en 1953, suite à son extension au niveau national. Elle trouve ses racines au début du 19^e siècle dans l'œuvre de Madame de Saisseval, sa fondatrice. L'association se présente comme apolitique et non confessionnelle. Elle compte en France plus de 8000 bénévoles qui assurent près de 2 000 000 de visites par an.

À sa création, il s'agissait de visiter les personnes hospitalisées, d'où le nom VMEH, Visite des Malades en Établissements Hospitaliers, mais, pour le plus grand bonheur de beaucoup de handicapés et de personnes âgées, le champ d'intervention s'est agrandi. Les visites régulières des bénévoles apportent de la chaleur humaine et une présence amicale aux personnes hospitalisées, aux personnes âgées privées définitivement de leur cadre de vie habituel ou encore aux personnes handicapées. Ces instants partagés permettent de lutter contre l'isolement et de redonner espoir et moral aux malades en les distrayant et en les accompagnant.

Pour les malades, des études attestent qu'un

patient qui a un meilleur moral a plus de chances de guérir de sa maladie. La raison principale à cette amélioration est tout simplement liée au fait que le patient va se

montrer plus impliqué et plus motivé pour suivre consciencieusement son traitement, ce qui est généralement une des clefs du succès thérapeutique. Pour les personnes âgées, il s'agit de combattre la so-

litude et de remettre de la gaieté dans des quotidiens souvent assez routiniers.

La section de Vouziers est composée de Maryse Bogud, Jeanine Fontaine, Renée Godart, fondatrice de la section il y a une dizaine d'années, Rose-Marie Guichard, Jacky Guichard, responsable local depuis 2004, et Francine Heren.

Ce sont en tout plus de 500 heures, soit près de 300 visites, qui sont assurées chaque année par ses généreux bénévoles. Les actions menées sont



Les visites régulières des bénévoles apportent de la chaleur humaine aux personnes hospitalisées.

nombreuses, car, en plus des traditionnelles visites de malades "au pied du lit", la section locale VMEH de Vouziers organise également

Rose-Marie Guichard, bénévole, anime un atelier bricolage. Ces objets seront vendus au profit du Téléthon.

des goûters, des animations, des ateliers de lecture, de chant ou de bricolage, des sorties cinéma ou bibliothèque et des journées bien-être. Elle orga-

CONTACTS VMEH

Section Vouziers

Jacky Guichard

Tél : 06 76 78 44 55

Courriel : laguiche08@live.fr

VMEH Ardennes

Marie-Inès Silicani

Tél : 06 81 04 58 03

Courriel :

misilicani@aliceadsl.fr

Site Internet national

www.vme-national.com

nise également une "Fête du jeu" et participe à la "Journée de la tolérance". Une fois par an, traditionnellement le jour de la fête de la musique, une grande journée barbecue est organisée dans la cour de la maison de retraite.

C'est l'occasion de réunir plus d'une centaine de pensionnaires, pour un grand moment de partage et de convivialité.

Tout le travail réalisé par l'association se fait en étroite collaboration avec Claudine Blavier, la dynamique animatrice de la maison de retraite. D'autres associations, comme le groupe de danse folklorique d'Attigny ou la Chorale Cécilia, viennent également assez souvent assurer des animations.

N'hésitez pas à aider cette bien belle association, soit en lui donnant de votre temps en devenant "visiteurs" ou en remplissant d'autres missions, soit en l'aidant financièrement par vos dons.

Un outil culturel au service de l'arrondissement

La salle Annie Girardot du cinéma Les Tourelles vient de faire peau neuve. Des travaux importants sur le mobilier viennent de lui redonner une nouvelle jeunesse. Il aura fallu presque trois semaines de travail intensif pour arriver au bout de ce chantier qui demeurera un moment important dans la vie de notre grande salle de projection. Commencés le lundi 12 octobre 2009, les travaux s'achevèrent avec les finitions du revêtement de sol, le jeudi 29 octobre suivant.

C'est l'occasion pour votre magazine municipal, «Vouziers Votre Ville», de mettre sur le devant de la scène ce superbe outil culturel mis à la disposition, il y a plus de 21 ans, des Vouzinois et de l'ensemble des habitants de l'arrondissement.



Sylvain Machinet,
président de l'association
«Les Tourelles»



L'équipe du cinéma : au premier rang,
Angélique Garrez, Isabelle Cachier, Amélie Rossi-Pahon,
au deuxième rang : Stéphane Pierron,
Fabrice Depuisset, Romuald Leroux

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES

Après 21 ans de bons et loyaux services, les 293 fauteuils de la salle Annie Girardot viennent donc d'être remplacés. Un public respectueux du matériel et un entretien sérieux et minutieux avaient permis à ces der-

niers de traverser les ans en gardant fière allure. Cependant, en terme de confort, les tonnes de spectateurs accumulés depuis de nombreuses années avaient fini par avoir raison des robustes rembourrages. On a évi-

demment profité de ce renouvellement, pour changer également le revêtement de sol. L'installation d'un très utile balisage lumineux sur les nez de marche et les circulations en partie basse apporte un confort d'uti-

lisation indéniable. Les nouveaux fauteuils sont maintenant individuellement numérotés. Les tons bleus utilisés, pour ces derniers, comme pour



l'éclairage rouge des nez de marche, donnent une impression électrique qui transmet aux habitués découvrant les nouveaux équipements, en pénétrant dans la salle, une étonnante sensation de modernité.

Le renouvellement des fauteuils a été confié à la société *Mussidan Siège* de Saint-Médard-les-Mussidan en Dordogne, la pose de la moquette à la société *Houriez* de Charleville-Mézières et le balisage à l'entreprise *Séance Décoration* de Saint-Contest dans le Calvados.

L'accueil des personnes à mobilité réduite dans la partie basse de la salle a été largement pris en compte dans la réfection : sept places au total ont été créées. Ces places sont clairement matérialisées par des logos handicapés posés au sol. La capacité de la salle est,

suite à cet aménagement, passée de 293 fauteuils à 261 fauteuils, mais auxquels il faut dorénavant ajouter sept emplacements pour personnes à mobilité réduite. Le milieu du rang supérieur a également subi quelques aménagements, avec la mise en place de quatre fauteuils escamotables, permettant l'installation de la loge spectacle.

Le coût total de l'opération, s'élevant à environ 70 900€, a été financée à hauteur de 41 400€ par des subventions (État, Conseil régional, Conseil général, Centre National du Cinéma), de 7800 € par le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) et de 15 500 € par la TSA (Taxe Spéciale Additionnelle sur les places de cinéma). L'autofinancement de la Ville de Vouziers s'élève à 6 200€. Ces travaux viennent s'ajouter à la modernisation récente des équipements son et lumière destinés aux spectacles et à l'installation d'une billetterie automatique.

Les nostalgiques, ou les économes, ont pu profiter d'une surprenante opération de revente des anciens sièges. C'est ainsi que 58 vieux fauteuils ont été vendus, pour 15 euros pièce, à des particuliers, comme en d'autres temps et d'autres lieux, furent cédés des tronçons d'escaliers de la Tour Eiffel ou des morceaux du mur de Berlin.

Quelques dates histo

1^{er} février 1988 : premiers coups de pioche pour le futur cinéma Les Tourelles.

22 octobre 1988 : première séance dans les locaux flambants neufs.

4 décembre 1989 : inauguration par Catherine Tasca, ministre déléguée à la Culture et à la Communication du gouvernement de Michel Rocard.

22 février 1991 : Visite de Danielle Mitterrand, épouse

du Président François Mitterrand et créatrice de la fondation «France Libertés».

Mars 1992 : première participation au festival «Les Enfants du cinéma».

Juin 1993 : premier classement Art & Essai

27 juillet 1995 : projection du film «Rosine» en présence de la réalisatrice Christine Carrière et de l'actrice Mathilde Seigner.

13 octobre 1999 : première séance en son SRD (Spectral Recording Digital) dans la

UN PROJET, UN DÉFI, UNE HISTOIRE



Avant de s'implanter rue Gambetta sous la forme que nous connaissons, le cinéma était déjà depuis bien longtemps présent à Vouziers. Le premier fut certainement le *Cinéma attractions*, installé rue du champs de foire, un peu avant la première guerre mondiale. Il y eut également l'*Eden Cinéma*, implanté après guerre, en 1918, dans un baraquement derrière ce qui restait alors de l'hôtel de ville. En 1924, naquit sous l'enseigne *Palace Cinéma*, à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers rue Chervin, où se trouve actuellement le *Pôle Pressing* et la société *ADR Imagerie médicale*, le premier véritable cinéma en dur. Les bombardements de 1940 auront raison de ce dernier. Le *Stella Cinéma*, construit en 1934 à l'emplacement de l'actuel discothèque le *Flash Night*, rue du

Chemin Salé, sera alors, jusqu'à sa fermeture en 1985, la seule salle vouzinoise.

Depuis 1988, le cinéma Les Tourelles, dans sa formule actuelle, est installé rue Gambetta dans les bâtiments historiques de la manufacture de grosse vannerie *Huant-Hourdeaux*, occupés en 1988 par la manufacture de valises *Desrousseaux*. Ceux-ci ont été, au terme d'un chantier titanesque, entièrement restructurés. Nous devons la réalisation de ces travaux à la volonté farouche du maire de l'époque Michel Baudier et de son équipe municipale, soutenus par de nombreuses personnalités du monde culturel et associatif. En octobre 2008, la structure célèbre ses 20 ans et doit donc en toute logique fêter, cette année, ses 21 ans. Pourtant, au regard du défi que représentait à l'époque sa construc-

tion et son ouverture, peu nombreux étaient ceux qui auraient misé sur une telle longévité. Une coupure de presse du journal *L'Union* datée du 28 juin 1988 annonçait : « *Cinéma : Vouziers ouvre quand les autres... ferment !* ». Était-ce une façon de railler une initiative jugée malheureuse ou, au contraire, de souligner l'aspect ambitieux du projet... Seuls Laurent Renaudin, adjoint au maire en charge de la culture, interviewé dans cet article, et Jean-Pierre de Cornulier, journaliste à *L'Union* et intervieweur à cette occasion, pourraient aujourd'hui nous éclairer.

La poutre maîtresse du cinéma a été durant de nombreuses années, le regretté Jean-Claude Morlet, Directeur de l'association des Cinémas de Champagne-Ardenne. Il a notamment aidé la Ville de Vouziers à rencontrer les distributeurs et à recruter le premier direc-

teur, Thierry Grelet, remplacé en 1995 par Fabrice Depuisset, toujours en poste aujourd'hui comme responsable du cinéma. Avec l'objectif d'améliorer la gestion du cinéma, l'année 1990 vit la naissance de l'Association de Gestion du Cinéma Les Tourelles (l'AGECIT), dont Bernard Pierret, ancien Maire de Vouziers, fut le premier Président. Sylvain Machinet lui succéda un an plus tard, puis fut lui-même remplacé par Claude Adam et Dominique Lamy. Enfin, en 2004, l'activité cinéma fut intégrée au sein de l'association «Les Tourelles». C'est sous cette forme qu'est géré et que fonctionne aujourd'hui le cinéma Les Tourelles. Cela permet, par le biais d'un montage ambitieux et courageux, d'associer la force et l'énergie du bénévolat, au soutien financier indispensable de la ville de Vouziers et d'autres collectivités. Sylvain Machinet, Président à ce jour de l'association «Les Tourelles», est devenu à son tour un des principaux piliers de la structure, en compagnie, notamment, de la dynamique et professionnelle coordinatrice culturelle, Amélie Rossi-Pahon.

Chroniques

grande salle. La petite salle passera également en SRD le 4 juillet 2001.

17 octobre 2000 : Le réalisateur Robert Guédiguian inaugure la petite salle qui porte son nom.

1^{er} janvier 2004 : L'association «Les Tourelles» et l'Agecit (association de gestion du cinéma) ne font plus qu'une et même association.

20 octobre 2002 : L'actrice Annie Girardot inaugure la grande salle qui portera désormais son nom.

24 octobre 2009 : première séance dans une salle Annie Girardot rénovée.





UNE STRUCTURE, DES MOYENS ET DES RÉSULTATS

Le cinéma de Vouziers compte deux salles de projection. La petite salle compte 92 places et porte le nom du réalisateur marseillais Robert Guédiguian. La grande salle, comme précisé précédemment, porte le nom de l'actrice Annie Girardot et compte désormais 268 places. Ces deux salles sont équipées chacune d'un appareil de projection 35 mm et de son SRD (numérique).

Le bilan 2008 du cinéma est excellent. 30 339 entrées ont été vendues, pour 169 films projetés et 1501 séances programmées, soit une moyenne arrondie de 20 entrées par séance. Comparé aux 23 691 entrées de 2007, cela représente une progression de plus de 28 %. Au niveau national, la progression entre 2007 et 2008 a été plus modeste, avec seulement 6,2 % d'augmentation pour les 189 millions d'entrées commercialisées. Même si ce n'est pas l'unique raison, le phénomène «Bienvenue chez les Ch'tis» est cependant pour beaucoup dans ces résultats. En effet, comme on le constate à la lecture du classement 2008 des meilleures fréquentations, il représente à lui seul à Vouziers, plus de 35 % des entrées.

Box Office des films 2008 :

Bienvenue chez les Ch'tis : 10819
• Astérix aux jeux olympiques : 2440

• Madagascar 2 : 1181
• Disco : 792
• Quantum of solace : 574
• Le renard et l'enfant : 531
• Indiana Jones 4 : 472
• Horton : 456
• Le monde de Narnia 2 : 452
• Wall-E : 421
Comme on peut le constater, les grosses productions américaines, les dessins animés et les comédies françaises ont toujours, comme partout en France, le vent en poupe. À noter cependant, la très bonne fréquentation du superbe film «Le renard et l'enfant», du réalisateur de «La marche de l'empereur», Luc Jacquet. Un film qui nous fait découvrir les incroyables trésors de la nature de nos campagnes européennes.

Le prix moyen d'un billet est de 5,57 €, ce qui au regard des tarifs pratiqués nationalement est plutôt modeste. En effet, en France le prix moyen d'un billet est d'environ 6,00 €. Cette politique tarifaire découle d'une volonté municipale de rendre accessible le cinéma au plus grand nombre. Nous savons que la pauvreté est souvent un facteur d'exclusion sociale, en pratiquant des tarifs modérés, le but est de faire en sorte qu'elle ne soit pas, en plus, un facteur d'exclusion culturelle.

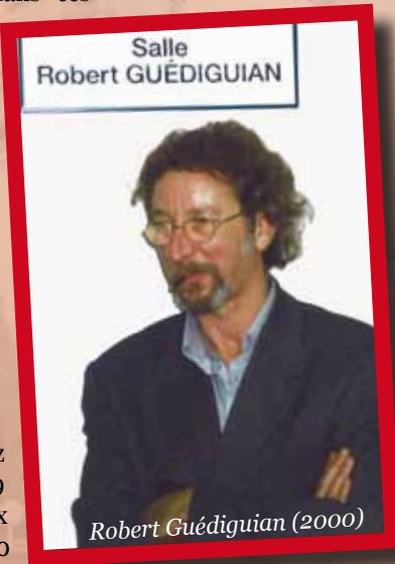
Le choix de cette politique n'empêche pas une gestion rigoureuse de l'activité. Pour l'année 2008, sur un budget global de fonctionnement de 345 232,03 €, l'association «Les Tourelles», qui comprend les activités cinéma, spectacles vivants et expositions, a réussi à dégager un bénéfice de 5 159,87 €. Politique d'égalité d'accès à la culture et rentabilité économique ne sont donc pas forcément antinomiques.



Annie Girardot (2002)



Mathilde Seigner (1995)



Robert Guédiguian (2000)

Dès le début de l'activité, les politiques et dirigeants du cinéma ont souhaité donner une dimension culturelle au projet. Pour un cinéma, cela se traduit par une programmation qui ne se limite pas aux seuls et uniques «grosses productions» que l'on sait rentables, mais à la diffusion de films plus fins et plus exigeants. Il faut alors se tourner vers le cinéma dit *Art & Essai*. C'est en juin 1993 que le cinéma fut pour la première fois classé *Art & Essai*.

Le cinéma *Art & Essai* est apparu en France il y a une

cinquantaine d'année. Ce sont des directeurs de salles qui ont décidé de se réunir au sein de l'AFCAE (Association Française des Cinémas d'Art & d'Essai), afin de protéger le cinéma que l'on dit d'auteur. Au niveau national, seulement 873 cinémas bénéficient, aujourd'hui, d'un classement *Art & Essai*. Cela représente à peine 25 % de la fréquentation nationale. Ce classement repose sur un indice indiquant la proportion de séances *Art & Essai* par rapport au total de séances programmées. Ce dernier est pondéré par des coefficients qui tiennent compte également du nombre de films *Art & Essai* proposés et de leur diversité, de la

UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE

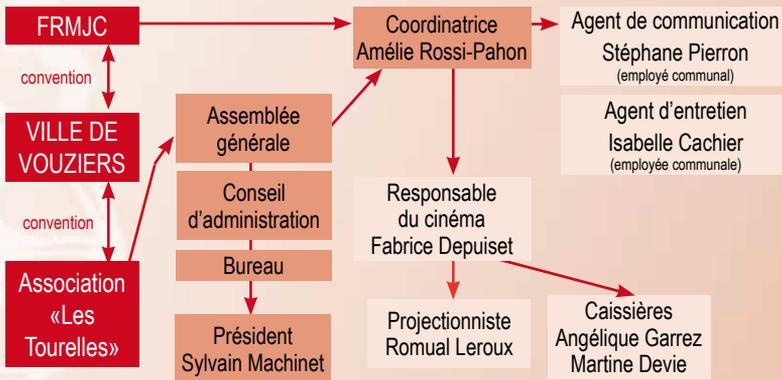
ET PASSIONNÉE

Faire vivre un lieu si unique est une expérience unique menée par des personnalités uniques. De la programmation à la vente des billets, en passant par l'entretien du matériel et la préparation des projections, tout doit être fait avec une grande attention et beaucoup de méticulosité. Il y a évidemment une raison au fait que nous soyons si peu nombreux à pouvoir nous vanter d'avoir assisté

à un incident technique ou remarqué un problème organisationnel lors d'une projection. Cette raison s'appelle tout simplement le professionnalisme. Alors nous n'hésitons pas

à dire que les Vouzinois ont la chance d'avoir à leur disposition une fabuleuse équipe de passionnés du 7^e art. Ce sont les artisans de nos loisirs, de nos décou-

vertes et de notre plaisir. Ils fabriquent et présentent ce curieux assemblage d'émotions sur bobine qui tantôt va nous émouvoir, nous étonner, nous faire rire aux larmes ou nous révolter. Ils sont les petites mains qui organisent nos divertissements et nous donnent accès à la culture, aux savoirs et aux loisirs. Nous pouvons les remercier pour cela.



UNE IDENTITÉ PARTICULIÈRE ET DES RENCONTRES INOUBLIABLES

politique d'animation et de l'environnement sociologique et de l'état technique de l'établissement.

L'immense majorité des salles classées sont situées en milieu urbain et notamment en région parisienne et dans les villes ou agglomérations universitaires de plus 200 000 habitants. Le cinéma de Vouziers fait donc figure d'exception en étant un des quatre cinémas *Art & Essai* du département des Ardennes et un des 15 de la région Champagne-Ardenne. D'ailleurs, un article dans l'édition de mars 2008 de l'excellente revue *Les cahiers du cinéma*, titrait : «Le cinéma Les Tourelles offre l'Art & Essai à toute une zone rurale», avant de faire l'éloge de la structure et de sa gestion.

Ce choix de qualité et les diverses activités qui y sont liées depuis de nom-

breuses années, comme les «Après-midi ciné» et «Ciné-goûter», le festival «Les Enfants du Cinéma» ou les séances «Connaissance du Monde», ont également permis de nombreuses rencontres venant émailler l'histoire du cinéma. Il y eut tout d'abord des personnages officiels comme Catherine Tasca, ministre déléguée à la culture, venue en 1989 inaugurer le cinéma ou, en 1991, la venue de Danielle Mitterrand, alors épouse du chef de l'État, François Mitterrand. Lors des inaugurations des salles qui portent leurs noms, il y eut également la venue du réalisateur marseillais Robert Guédiguian, marié avec l'actrice Ariane Ascaride avec laquelle il tourna notamment les superbes «Marius et Jeannette» et «Marie-Jo et ses deux amours», et de l'actrice Annie Girardot dont la carrière qui totalise plus

Quelques chiffres

Nombre d'entrées par type de projection : **32 films en sortie nationale** ont totalisé 22 482 entrées, soit 74,10 %. **9 films pour les «après-midi cinéma»** ont totalisé 1 132 entrées, soit 3,73 %. **74 films Art et Essai** ont totalisé 42 56 entrées, soit 14,03 %. **35 films en version originale** ont totalisé 1 119 entrées, soit 3,69 %. **Les diverses projections, documentaires et autres**, ont totalisé 1 350 entrées, soit 4,45 %.

Sur l'ensemble de ces entrées, les différents groupes provenant des écoles, des centres de loisirs, des "après-midi cinéma" et des comités d'entreprises, représentent 5 911 entrées soit 19,48 % de la fréquentation globale. Cela démontre une fois encore la volonté de faire du cinéma un véritable outil culturel d'ouverture sur le monde et d'échanges, plutôt qu'il ne soit uniquement un lieu de loisirs.

de 120 films, dont «*Docteur Françoise Gailland*» de Jean-Louis Bertucelli ou «*Tendre poulet*» et «*On a volé la cuisse de Jupiter*» de Philippe de Broca, mais aussi 50 téléfilms et 30 pièces de théâtre, dont l'incroyable «*Madame Marguerite*», ne permet pas d'être facilement résumée. Les visites en 1995, pour la projection du film «*Rosine*»,

de la réalisatrice Christine Carrière et de l'actrice Mathilde Seigner, ainsi que de nombreux réalisateurs et réalisatrices, comme Catherine Corsini «*Mariées mais pas trop*» ou Pascal Thomas «*La Diletante*» ou encore Robin Renucci «*Sempre vivu !*», complète cet élogieux carnet de souvenirs.



UN ÉQUIPEMENT PRÉCIEUX POUR NOTRE TERRITOIRE

Nous ne le rappelons jamais assez, mais avoir un cinéma dans une commune de la taille de Vouziers est une chance, dont nous devons être bien conscients. Quasiment la moitié de la population française vit dans les 35 713 communes de moins de 10 000 habitants que compte notre Pays. Pourtant, seules 1041 de ces communes possèdent un cinéma, soit à

peine 2,9% d'entre elles. Le constat est éloquent : plus de 51% des Français n'ont pas de cinéma à proximité de leur lieu de résidence, alors que 100% des Vouzinois en ont un.

Cependant, ce précieux outil culturel reste fragile. Il a besoin d'un soutien politique et économique important. Les récentes modifications législatives viennent de fragiliser

toujours plus les petites salles de cinéma. Beaucoup sont en péril ! Les nouvelles propositions de lois font la part belle aux gigantesques multiplexes,

nationale des cinémas de France), en participant à l'opération «**Cinéma indépendant: silence on coupe... les lumières !**».

Le 11 novembre dernier, le cinéma de Vouziers répondait à l'appel de la FNCF en participant à l'opération «Cinéma indépendant : silence on coupe... les lumières !»

à la commercialisation des DVD et au développement de la VOD (vidéo à la demande). Ces choix sont souvent faits au détriment des petites salles. Les artistes et les professionnels appellent donc à un rééquilibrage économique à la faveur de ces dernières.

Pour cela, le 11 novembre dernier, le cinéma de Vouziers répondait à l'appel de la FNCF (Fédération

Celle-ci consistait à éteindre symboliquement les enseignes et les façades des établissements pendant une heure, afin de sensibiliser le public aux problèmes des exploitants de salles et avait pour but de dénoncer la récente loi Hadopi qui permettra prochainement aux DVD d'être commercialisés à peine quatre mois après la sortie des films dans les salles.



La salle de projection

UNE PÉRENNITÉ DONT NOUS SOMMES TOUS ACTEURS

Il est aisé de constater que notre cinéma est sans aucune hésitation un fabuleux outil culturel au service de tout un arrondissement. La reconnaissance unanime des Vouzinois, de la presse spécialisée et des professionnels qui travaillent avec le cinéma LES TOURELLES, est un fait incontestable dont nous pouvons également nous féliciter. Cependant, comme toute structure qui propose des «pro-

duits» tarifés, s'il est une reconnaissance de sa qualité qui reste sans conteste la plus importante, c'est bien évidemment sa fréquentation. La meilleure récompense pour un programmateur est de voir des specta-

teurs regarder le spectacle qu'il a choisi et la plus grande satisfaction pour un technicien ou

un projectionniste, est de voir une salle pleine ressortir ravie, sans à aucun moment avoir besoin de parler de lui. Alors, ne nous limitons pas à seulement reconnaître et aimer le cinéma LES TOURELLES, mais fré-

Alors, ne nous limitons pas à seulement reconnaître et aimer le cinéma Les Tourelles, mais fréquentons-le !

quentons-le ! N'hésitons pas à nous déplacer pour venir participer aux projections et aux anima-

tions qu'il propose. Venons regarder ces films connus ou plus rares qu'il nous sélectionne. Il serait dommage que notre manque d'entrain et de volonté à participer à la vie de notre cinéma, obligent nos enfants et petits-enfants, dans quelques années, à parcourir 50 kilomètres pour aller voir un film, en se plaignant de vivre dans une commune où il n'y a pas de cinéma.

**Allez au
cinéma**

Pour avoir le programme du cinéma Les Tourelles, consulter le site ville-vouziers.fr, onglet vie locale/le programme du cinéma ou allocine.fr

Prix des places 2010 : 7 € tarif plein, 5,50 € tarif réduit.

Tél. : 03 24 71 94 71 • Serveur vocal : 0892 68 69 25

Courriel : cinema-lestourelles@wanadoo.fr



Fleurets, sabres et épées, pour les fines lames vouzinoises

La richesse associative de notre citée est décemment sans limite. Quel plaisir de pouvoir vous présenter dans ce numéro, cette très belle association sportive que peu de gens s'attendrait à voir dans une modeste commune rurale comme la nôtre. En effet, le Cercle d'escrime de Vouziers est bien un de ces joyaux que seul le Vouzinois arrive à nous offrir, chaque fois par le travail et sous l'impulsion d'une poignée de passionnés qui ne sont pas avares de leur temps et qui se dépensent sans compter pour faire vivre leur activité.

Créé en 1969 sous la présidence de Jacques Linard, le Cercle d'escrime, après quelques belles années de succès, était tombé dans un profond et inexplicable sommeil. Il n'en fut sorti en 1987 que par la volonté du maître d'armes, Patrick Bozier. Il relança le Cercle en compagnie de Jacques Linard qui reprit alors la présidence, grâce, notamment, au lancement des "contrats bleus", proposés aux communes et aux associations par le ministère de la Jeunesse et des Sports, afin que les enfants des écoles primaires puissent pratiquer des activités sportives et culturelles en dehors de l'école. C'est à cette même époque que Philippe Thirriard

adhéra au club. Il fut formé par Patrick Bozier avant de devenir, quatre ans plus tard au départ de ce dernier, son successeur. Il assure depuis

Les effectifs du club sont particulièrement en bonne santé, puisque l'on compte cette année 84 licenciés, avec notamment une arrivée importante de

On peut débiter l'escrime à partir de 6 ans révolus. Toutes les catégories, de poussins à adultes, en passant par pupilles, benjamins et minimes, sont représentées au sein du Cercle. Les cours sont dispensés à Vouziers, dans la salle de sport de l'école Dodeman, les mardis et vendredis, mais aussi à Machault, les mercredis. Depuis environ trois ans, de plus en plus de jeunes prennent part aux compétitions. Les petits participent au championnat départemental, les grands, en fleuret, au championnat régional. Les résultats sont encourageants et le Cercle compte notamment, en sabre, un brillant groupe de minimes, composé de **Geoffrey Deletang, Côme Dumont, Clovis Maillard et Corantin Martin**. Ils ont pris part au circuit national pour les qualifications en championnat de France. Corentin Martin a participé aux sélections à Paris et est titulaire au sein de l'équipe Champagne-Ardenne, toujours en sabre.

Si vous souhaitez pratiquer, ou faire pratiquer à vos enfants, un sport qui sait allier explosivité et souplesse, ainsi que maîtrise de soi et respect de l'autre, n'hésitez pas à venir, sabre au clair, rejoindre les fines lames vouzinoises !



Le groupe des poussins

les entraînements en tant que prévot d'armes. Pour le suivi des compétitions, il est actuellement assisté par une ancienne de ses élèves, Coralie Bestel, monitrice fédérale en sabre. L'équipe dirigeante actuelle est composée de Christiane Bestel, présidente, de Franck Maillard, vice-président, de Valérie Thirriard, secrétaire et de Guy Deforge, trésorier.

lycéens. Les armes enseignées sont principalement le fleuret et le sabre, mais Philippe Thirriard, prévot d'armes qui assure entièrement les cours, enseigne également l'épée à l'occasion. Notons que cet éducateur, au sens le plus noble de ce mot, assure bénévolement les entraînements, ce qui est assez rare dans les autres clubs régionaux et nationaux.

CERCLE D'ESCRIME DE VOUZIERS

Fleuret, épée, sabre, dès 7 ans, tous les mardis et vendredis à partir de 17 h 15 à l'école Dodeman (salle au 2^e étage).
Contact : Philippe Thirriard au 03 24 71 94 39 ou au 06 84 69 71 87
Courriel : cevouziars@sfr.fr
Site : <http://cevouziars.free.fr>





Des conseils pour réduire vos factures d'énergie

La ville de Vouziers, en se positionnant parmi les membres fondateurs de l'Agence locale de l'Énergie des Ardennes (ALE 08), avait déjà signifié son implication pour les économies d'énergies et la lutte contre le réchauffement climatique.

Elle poursuit aujourd'hui son engagement en accueillant tous les premiers

mercredis de chaque mois de 8 h 30 à 12 h une permanence de l'Espace Info Energie, animée par l'ALE 08.

Permanences au Centre Communal d'Action Social (7 place Carnot), le mercredi, de 8h 30 à 12 h :
3 février 2010
3 mars 2010
7 avril 2010

Si vous avez des projets de réhabilitation, de construction, de changement de chaudière ou si vous voulez tout simplement réaliser des économies en

faisant un geste pour la planète et tout connaître sur les aides, alors n'hésitez pas à vous rendre à cette permanence où un conseiller vous renseignera. L'avantage du réseau INFO ENERGIE est d'être indépendant des fournisseurs de matériel ou d'énergie. La charte des Espaces Info Energie indique que les conseils doivent être gratuits et neutres. Chaque projet touchant à l'énergie mérite d'être présenté afin

de faire les bons choix ! Pour que le conseil soit le plus efficace possible, n'hésitez pas à venir avec vos factures d'énergie (électricité, gaz, fioul ...) ou des plans de votre maison.

Le reste du temps, l'agence vous accueille tous les après-midi librement à Attigny. Le téléphone et internet sont aussi très efficaces pour des questions simples.



Agence Locale de l'Energie des Ardennes • 23A, rue André Dhôtel • 08130 ATTIGNY

Tél. : 03 24 30 90 54 – Mél : infos@ale08.org - Web : www.ale08.org

Votation citoyenne sur le statut de La Poste

Une importante mobilisation des Vouzinois

Le samedi 3 octobre dernier avait lieu en France une "Consultation nationale organisée à l'initiative du comité national contre la **privatisation de La Poste**, pour un débat public et un référendum sur le service public postal". À Vouziers, l'évènement était organisé par un collectif comprenant la Section de Vouziers du Parti Socialiste, la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme, les représentants locaux des syndicats CFDT, CFTC, CGT et FO et des

conseillers municipaux vouzinois.

Les membres de ces organisations, épaulés par de simples citoyens, ont, après avoir assuré la promotion de leur action en participant à une distribution de tracts en boîtes aux

Avec 483 non, pour 2 oui et 1 nul, le message est sans ambiguïté

lettres et sur le marché, tenu le bureau de vote de 8 h à 17 h. La Ville de Vouziers ayant décidé de soutenir cette action en mettant à disposition de ce collectif des lo-

caux, le bureau de vote fut implanté au CCAS, place Carnot. Une urne officielle, permettant de recevoir les bulletins, était également disponible.

La mobilisation des Vouzinois a été étonnante puisque 486 d'entre eux se sont déplacés pour venir remplir le registre de signatures et voter. Lorsque l'on sait les difficultés ressenties actuellement

statut de La Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?". Avec 483 NON, pour 2 OUI et 1 NUL, le message est sans ambiguïté. Ce résultat est à la hauteur de l'attachement qu'ont les Vouzinois pour des services publics qu'ils savent, par expérience, en danger.

Pour la protection des services publics locaux, le Conseil municipal de Vouziers a également voté le 13 octobre 2009, par 20 voix pour, 1 abstention et 5 refus de votes, une délibération, soutenant le statut de La Poste et demandant la tenu d'un référendum concernant son avenir.

pour mobiliser et ce quel que soit l'évènement que l'on organise, on peut parler d'un succès. La question posée était : "Le Gouvernement veut changer le



Le recensement

Pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a instauré un «parcours de citoyenneté». Celui-ci comprend l'enseignement de la Défense pendant la scolarité, le recensement à 16 ans et la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Ce «parcours de citoyenneté» a pour but d'accompagner les jeunes français, garçons et filles, dans l'apprentissage de leurs futurs devoirs et de les sensibiliser aux principes et à l'organisation de la Défense nationale et européenne.

Le recensement à 16 ans est une étape fondamentale du «parcours de citoyenneté», il a été rendu obligatoire et universel depuis le 1^{er} janvier 1999. Il concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans de nationalité française.

à 16 ans

QUI est concerné ?

Tous les jeunes de nationalité française, qu'ils soient garçons ou filles.

QUAND se fait-on recenser ?

Dès son 16^e anniversaire.

Etape importante du «parcours de citoyenneté»

OÙ se fait-on recenser ?

Tout simplement à la mairie de son domicile.

COMMENT se fait-on recenser ?

Il faut juste se présenter avec sa carte d'identité, son livret de famille et éventuellement tout document justifiant de la nationalité française.

POURQUOI se fait-on recenser ?

On se fait recenser, tout d'abord parce que c'est obligatoire, mais ensuite, pour :

- pouvoir s'inscrire aux examens (brevet des collèges, BEP, CAP...);
- pouvoir bénéficier de la conduite accompagnée;
- pouvoir participer à la journée d'appel de préparation à la défense.



Les deux documents indispensables pour toutes inscriptions aux examens, permis, concours...

À l'issue du recensement, la mairie délivre au jeune recensé, une attestation de recensement.

Ce document obligatoire pour pouvoir réaliser certaines démarches administratives importantes dans sa future vie d'adulte, est à conserver précieusement.

Avec la Gendarmerie nationale, soyez partenaire de votre sécurité et de celle de votre entourage

Votre tranquillité tient parfois à de petites choses assez simples, qu'il est pourtant utile de rappeler. C'est dans cet esprit que la Gendarmerie nationale communique en vous informant et en vous conseillant, pour que vous soyez au quotidien, des acteurs de votre sécurité.

Avec votre véhicule, ne tentez pas les voleurs

- Même pour une course très courte, il ne faut jamais laisser votre véhicule moteur tournant, les clés sur le contact. Coupez le contact et fermez le à clé !
- Les objets de valeur (sacs à main, portefeuilles, appareils photos, GPS...) ne doivent en aucun cas rester dans le véhicule, qu'ils soient apparents, rangés dans la boîte à gants ou même "cachés". Prenez les avec vous !

Pour votre maison, prudence et prévention

- Votre porte doit toujours être fermée à clé !
- Certains voleurs parviennent à casser la serrure sans faire de bruit. Il ne faut donc pas hésiter à poser soi-même ou à se faire installer un verrou ou une «chaîne de sûreté».
- Si vous avez des objets de valeur, faites des photographies que vous conserverez à part. Elles vous seront bien utiles pour les assurances, mais aussi pour retrouver vos objets en permettant aux gendarmes de les identi-

fier chez un receleur. Une mention particulière pour les armes à feu. Prenez à relevez les marques, calibres et numéros de série de vos armes. Respectez la réglementation en les mettant dans un coffre ou en les stockant démontées dans deux endroits distincts.

- En cas d'absence, prévenez vos voisins. Indiquez-leur la durée de votre absence et demandez-leur de relever le courrier. Profitez des opérations "Tranquillité vacances" en vous renseignant auprès de la Gendarmerie nationale.

N'hésitez pas à appeler la Gendarmerie nationale au 17

Soyez attentif à votre environnement

De jour comme de nuit, soyez toujours attentifs. Si vous remarquez une voiture ou un fourgonnette inhabituelle en stationnement et des individus faisant du porte à porte, pensez à relever sur un papier les informations suivantes et communiquez les, au plus vite, à la Gendarmerie nationale.

- la marque du véhicule, le type et le modèle, ainsi que la couleur ;
- l'immatriculation, même si elle est incomplète ;
- d'autres éléments notables comme des inscriptions sur le véhicule ou un numéro de téléphone ;
- la description du conducteur et des passagers.



Campagne de vaccination contre la grippe pandémique A (H1N1)

Centre de vaccination de Vouziers

Salle de Bellevue, rue de Condé
08400 Vouziers

Ouvert : du lundi au vendredi
de 15 h 30 à 20 h 30

Le samedi de 13 h 30 à 18 h 30.

avant

Vous avez un projet de travaux et vous voulez être certain de respecter les obligations réglementaires ? La meilleure solution est de vous acquitter impérativement des formalités administratives comme le dépôt d'une déclaration de travaux ou d'un permis de construire. Ces documents sont importants et obligatoires, alors n'hésitez pas à contacter les services municipaux pour connaître vos droits et devoirs.

La SHOB est la surface hors œuvre brute. C'est la somme des surfaces de plancher de chaque niveau d'une construction calculée à partir du nu extérieur des murs de façades.

La SHON est la surface hors œuvre nette. Elle est égale à la SHOB de laquelle on déduit :

- les surfaces de plancher hors œuvre des combles et des sous-sols non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial ;
- les surfaces de plancher hors œuvre des toitures-terrasses, des balcons, des loggias, ainsi que des surfaces non closes ;
- les surfaces de plancher hors œuvre des bâtiments ou des parties de bâtiments aménagés en vue du stationnement des véhicules.

Renseignez-vous avant d'entreprendre des travaux

Constructions nouvelles, hors secteurs protégés

Démarches	Permis de construire	Déclaration Préalable	Pas de formalités
	Art L.421-1 et L.421-6 et R.421-1 à 2, R. 421-9, R.421-14 à 16	Art L.421-4 et R.421-9 à R.421-12 et R.421-17 à R.421-23	Art L.421-5 et R.421-2 à R.421-9 et R.421-13
Constructions nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> Les constructions nouvelles, même ne comportant pas de fondations, doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire. Les constructions nouvelles, créant une surface SHOB > 20 m² quelle que soit la hauteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Les constructions nouvelles créant une SHOB > 2 m² et ≤ 20 m² quelle que soit la hauteur (hors secteur sauvegardés dont le périmètre a été délimité et hors sites classés). Les constructions nouvelles d'une hauteur > 12 m (sauf éoliennes) : <ul style="list-style-type: none"> - qui ne créent pas de SHOB ; - ou qui créent une SHOB ≤ 2 m². Sont concernés les pylônes, poteaux, statues, gros outillages et ouvrage de même type. 	<ul style="list-style-type: none"> Constructions, aménagements, installations et travaux en raison de leur nature ou de leur très faible importance (sauf en site classé et en secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité). Les constructions nouvelles d'une hauteur ≤ 12 m : <ul style="list-style-type: none"> - qui ne créent pas de SHOB ; - ou qui créent une SHOB ≤ 2 m². Sont concernés les pylônes, poteaux, statues, gros outillages et ouvrages de même type.
Châssis et serres	<ul style="list-style-type: none"> Les châssis et serres dont la hauteur > 4 m. Les châssis et serres dont la hauteur est > 1,80 m et dont la surface au sol sur une même unité foncière > 2000 m². 	Les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 m et 4 m et dont la surface au sol sur une même unité foncière ≤ 2000 m ² .	Les châssis et serres dont la hauteur est ≤ 1,80 m.
Eoliennes	Les éoliennes d'une hauteur ≥ 12 m (mât + nacelle).		Les éoliennes d'une hauteur < 12 m (mât + nacelle).
Murs		Les murs d'une hauteur ≥ 2m.	Les murs d'une hauteur < 2 m (sauf les murs qui constituent des clôtures expressément soumises à déclaration préalable).
Clôtures		Les clôtures situées dans un secteur délimité par le PLU ou dans une commune ou partie de commune où le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI a décidé de soumettre les clôtures à déclaration.	Les clôtures y compris celles nécessaires à l'activité agricole ou forestière (sauf les clôtures situées dans un secteur protégé)
Piscine	Les piscines couvertes dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur > 1,80 m, quelle que soit la superficie du bassin.	Les piscines dont le bassin a une superficie ≤ 100 m ² , non couvertes ou dont la couverture fixe ou mobile a une hauteur < 1,80 m.	Les piscines dont le bassin a une superficie ≤ 10 m ² , non couvertes ou dont la couverture a une hauteur < 1,80 m
Distribution énergie électrique	Les ouvrages et accessoires des lignes de distributions d'énergie électrique dont la tension ≥ 63000 volts.	Les ouvrages et accessoires des lignes de distributions d'énergie électrique dont la tension < 63000 volts.	
Habitations légères de loisirs (HLL)		Les habitations légères de loisirs dont la surface SHON > 35 m ² et qui sont implantées dans : <ul style="list-style-type: none"> - les parcs résidentiels de loisirs ; - dans les terrains de camping ; - dans les villages de vacances en hébergement léger ; - dans les dépendances des maisons familiales de vacances agréées (art. R. 111-32). 	Les habitations légères de loisirs d'une SHON ≤ 35 m ² implantées dans un terrain de camping ou parc résidentiel de loisirs autorisé. Le mobilier urbain. Les caveaux et monuments funéraires situés dans l'enceinte du cimetière. Les murs de soutènement (sauf lorsqu'ils sont implantés dans un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité).

- les surfaces de plancher hors œuvre des bâtiments affectés au logement des récoltes, des animaux ou du matériel agricole ainsi que des surfaces des serres de production.

RECOURS À L'ARCHITECTE

Vous devez faire appel à un architecte quand vous déclarerez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :
- une construction à usage autre qu'agricole dont la

SHON excède 170 m² ;
- une extension dont la SHON, cumulée à la surface existante, excède 170 m² ;
- une construction à usage agricole dont la SHOB excède 800 m² ;

- des serres de production dont le pied-droit à une hauteur inf. à 4 m et dont la SHOB excède 2000 m².



Les travaux réalisés dans votre ville

Voiries et réseaux divers

La Ville de Vouziers est tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre, a confié au SIVOM, la réalisation d'importants travaux de voirie, organisés en trois lots :

Lot 1 : Entretien et gravillonnage.

Les voiries suivantes ont été concernées : rue de Sainte-Marie (de la rue Gambetta à la rue des Marizys), rue de Champagne (de la rue Nouvelle à la rue du Chemin Salé), rue du Camp du Génie, rue du Champ de Foire, rue de Syrienne (de la rue de l'Agriculture au Rond-point Syrienne), rue Paul Drouot, rue de la Fusion, rue Verte (de la rue Paul Drouot au rond-point Syrienne) et la rue des Campanules.

Les allées piétonnes du parc Bellevue, des Jumeilages, du parc François Mitterrand, du Triffut, de Jean Jaurès et des cours Allendé et Thomé, ont



La rue d'Argonne complètement rénovée

également été gravillonnées.

Il faut ajouter 19 abaissements de trottoir qui ont été réalisés au droit des passages piétons afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite (19 abaissements) et 80 m de trottoirs créés rue Albert Caquot pour compléter le cheminement existant.

Lot 2 : Travaux de renforcement et de rénovation.

L'aménagement de la rue d'Argonne entre la rue du Stade et la rue Nouvelle est finalisé. La création de cette chaussée assurera la liaison entre les quartiers du Maroc et de Syrienne.

Après réfection ponctuelle des bordures de délimitation et mise à niveau des ouvrages, les parkings au pied des immeubles OPAC n° 6, 8 et 10 de la rue Verte ont été rénovés. Ces travaux

sont assurés par la SRTTP de Cernay-les-Reims.

Lot 3 : Voirie neuve.

Les 100 premiers mètres de la future rue des Cinq Saules sont en cours de réalisation. Ils partent du rond-point de la rue Bournizet, à l'entrée de Vouziers, et pourront relier à l'avenir la rue d'Argonne. Les réseaux d'adduction d'eau potable (AEP), d'évacuation des eaux usées (EU) et des eaux pluviales (EP), d'éclairage public, de téléphonie et le génie civil sont mis en place.

Cette voirie assurera l'accès à de nouvelles entreprises, et notamment à la future station de distribution de carburants et aire de lavage Leclerc, dont les travaux ont déjà commencé. Nous vous présenterons cette aire et ces entreprises, en fonction de l'avancée des travaux et des dossiers, dans un prochain «Vouziers Votre Ville».

Ecole primaire

La cour haute a fait l'objet d'un nouvel aménagement, avec la mise en place d'une cabane de jeu et de deux tables avec bancs solidaires pour les enfants, ainsi qu'un banc pour les enseignants.

Un rajeunissement des espaces verts, avec réservations d'un espace pour la réalisation d'un



Assainissement

L'évolution de l'urbanisme et la création de la zone d'activité de la 2C2A imposent la réalisation de nouveaux réseaux d'assainissement le long de la route de Sainte-Marie, à partir de la rue des Bocque-

Antenne déch



Les 100 premiers mètres de la rue des Cinq Saules

ville au quotidien

Hyppolyte Taine

jardin éducatif et la plantation d'un arbre en espalier, a également été prévu. Le mobilier a été fourni et mis en place par la société **ABC HAGS** de Maillecourt-Charlotte (Haute-Saône). Les travaux sur les espaces verts ont été réalisés par les services techniques municipaux.

Logement municipal

La rénovation complète d'un appartement au 84 rue Désiré Guelliot est en cours. Ces travaux comprennent le changement des menuiseries extérieures isolantes, l'isolation thermique et phonique, la création d'un chauffage central au gaz et la rénovation des sanitaires, du carrelage et des faïences, de l'électricité et des peintures.

Ecole maternelle Avetant



siblement la cause des dysfonctionnements. Un nouveau branchement sur le réseau d'eaux pluviales de la rue Henrionnet, a été effectué

Le constat d'inondations fréquentes lors des fortes pluies dans les caves voisines ont nécessité des recherches. Un tuyau d'évacuation des eaux pluviales écrasé était visible par l'entreprise VEOLIA, puis, l'entreprise Percebois de Tourcelles-Chaumont (Ardennes) a réalisé le raccordement entre le réseau existant et la rue Henrionnet.

nt route de Ste-Marie

tiers et jusqu'au futur rond-point qui desservira la ZAC de la 2C2A. Le bureau d'études **GNAT Ingénierie** de Reims (Marne) a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre de ces futurs travaux. La consultation d'entreprise et l'attribution des marchés sont effectuées.

1^{re} tranche du programme d'assainissement pluriannuel

Dans la continuité du diagnostic rendu par le bureau d'études *Sogeti* en 2008, le bureau d'études *G2C Environnement* a été retenu par la Ville de Vouziers, pour l'assister dans sa mission de maître d'ouvrage. Le diagnostic du génie civil de la station d'épuration (STEP) permettra de rechercher qui seront chargées de réaliser la première

tranche de travaux, qui comprend :

- la mise en conformité de la STEP et de son rejet dans le milieu naturel ;
- la création d'un bassin de rétention des eaux usées ;
- la rénovation du collecteur d'eaux usées du chemin de halage ;
- le renforcement du collecteur d'eaux usées, de type ovoïde, qui traverse le terrain de l'hôpital.

mèterie

La voirie définitive de cette antenne a été réalisée. Elle correspond à la quasi occupation de tous les terrains. Tous les réseaux et branchements nécessaires pour le moment sont en place. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise *Jacquart/CTP* de Cormontreuil.



Dortoir CPR (Centre Polyvalent Rural)

Le premier étage du CPR est composé d'un dortoir datant du centre de formation professionnelle agricole pour Jeunes (CFPAJ). Il est resté dans l'état d'origine et ne correspond plus aux exigences actuelles en termes

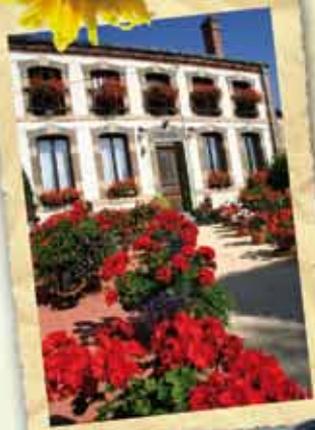
d'accessibilité, de besoins sanitaires, de sécurité incendie et d'isolation. Ce dortoir est utilisé lors de l'accueil de délégation, notamment dans le cadre des jumelages. Une étude pour la restructuration complète sera réalisée.

Concours 2009 des Maisons fleuries

Un palmarès toujours plus riche

C'est le 11 décembre dans les salons de l'hôtel de ville que fut organisée la traditionnelle cérémonie des récompenses pour le concours des maisons fleuries. Un diaporama de photographies réalisées par Laurent Wagner, lors des passages du Jury du concours, permettait de se rendre compte de la difficulté à départager des candidats dont le travail de fleurissement de leur propriété était cette année encore remarquable.

Alors remercions ces Vouzinois dont les aménagements floraux, offerts généreusement à notre vue, viennent admirablement compléter l'excellent travail des services municipaux préposés au fleurissement, parsemant ainsi tous ensemble de couleurs et de poésie, les parcours de nos promenades printanières et estivales, au sein des rues, des ruelles et des chemins de notre cité.



4 FLEURS

Catégorie 1 :

M. H. Halter et M^{me} Maryline Bertrand,
M. M^{me} Robert Payot,
M^{me} Nicole Rouy,
M. M^{me} Daniel Thiery,
M. M^{me} Pierre Heren,
M^{me} Marie-Thérèse Warin,
M. M^{me} Marc Menard.

Catégorie 2 :

M^{me} Jocelyne Besançon.

3 FLEURS

Catégorie 1 :

M. M^{me} Daniel Police,
M. M^{me} Roger Maillard,
M. M^{me} Jean-Luc Sogny,
M. M^{me} René Colin,
M. M^{me} Marcel Maigaint,
M. M^{me} Hubert Geangoult,
M. M^{me} André Chauve,
M. M^{me} Gérard Baltazart,
M^{me} Michelle Bidet,
M. M^{me} Guy Colinet,
M. M^{me} Claude Marque,
M. M^{me} J.-Pierre Daumont,
M. M^{me} Guy Brioux,
M^{me} Josée Charlier,
M^{me} Jeannine Depuiset,
M. M^{me} Claude Mattenet,
M. M^{me} Michel Mauvais,
M. Jean-Jacques Soidez,
M. M^{me} Michel Wagner,
M. M^{me} François Dappe,
M. M^{me} Thierry Mansart,



Rappel des catégories

Catégorie 1 : maisons avec jardin donnant sur rue et visible de la rue

Catégorie 2 : façades

Catégorie 3 : balcons

Catégorie 4 : commerces



M. M^{me} J.-Luc Mennezière,

M. M^{me} Pol Pozier,

M. M^{me} Joël Leloup,

M. M^{me} Guy Albaud.

Catégorie 3 :

M^{me} Muguette Messin,
M^{me} Josiane Voluer,
M. M^{me} Patrick Nothum,
M. Daniel Chenin.

2 FLEURS :

Catégorie 1 :

M. M^{me} Patrice Piekarek,
M^{me} M.-Thérèse Tomasik,
M. M^{me} Louis Duhamel,
M. M^{me} Roland Leroux,
M^{me} Suzanne Leriche,
M. Dominique Pierrot,
M. M^{me} J.-Pierre Durmois,
M. M^{me} Roger Gallet,
M. M^{me} Maurice Deforge,
M. M^{me} Gabriel Hannequin,
M. M^{me} Martial Herbin,
M. M^{me} Daniel Cocus,
M. M^{me} Abdallah Benaddi,
M. M^{me} Roger Feucher,
M. M^{me} Gilbert Tilman,
M. M^{me} André Moussaroglou,
M. M^{me} Jean Cotton,
M. M^{me} Daniel Haudecœur,
M. M^{me} Robert Théodore,
M. M^{me} Daniel Assel,
M. M^{me} Léon Motiéjunas,
M^{lle} I. Cachier et M. F. Depuiset,
M^{me} Monique Paoli,
M. M^{me} Régis Loix,
M^{me} Jeannine Pruvost,
M. M^{me} Bernard Pelzer,
M. M^{me} Raoul Perrin,
M. M^{me} Thierry Claudel,
M. M^{me} Frédéric Boulon,
M. M^{me} Joël Lachut,
M. M^{me} Robert Poncet.

Catégorie 2 :

M. M^{me} Steve Mellet,
M. M^{me} Robert Dugénie.

Catégorie 3 :

M. M^{me} Régis Dumouchel,
M^{me} Marinette Aubert,
M. M^{me} Christian Thilly,
M. M^{me} Gérard Pierron

Catégorie 4 :

Le Saint-Honoré,
Le Carnot.

1 FLEUR :

Catégorie 1 :

M. M^{me} Dominique Letcetre,
M. M^{me} Daniel Szafranski,
M. M^{me} Paul Thilly,
M. M^{me} Simon Bernard,
M^{me} Huguette Chameroy,
M. M^{me} J.-Pierre Vaerewyck,
M. M^{me} Georges Dugénie,
M. M^{me} Dominique Rouy,
M. M^{me} Lucien Robinet,
M. M^{me} Bernard Grégoire,
M^{me} Héléna Kalmes,
M. Jacky Clarenne,
M. M^{me} Girardot,
M. M^{me} Denis Buiroin,
M. M^{me} Paul Bartos,
M^{me} Yvonne Dablain,
M^{me} Agnès Bouillon,
M. M^{me} Francis Brel,
M. M^{me} Jean-Marie Gérard,
M. M^{me} Germain Lambert.

Catégorie 2 :

M. M^{me} Pierre Renaudin,
M. M^{me} Lionel Servais,
M. M^{me} René Dupuy.

Catégorie 3 :

M^{me} Annette Nicart,
M. Gilles Bosserelle,
M^{me} Andrée Toussaint.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

La lecture des raisons de cette loi, censée en dégager les objectifs, est le moyen le plus simple de prendre la mesure de son utilité et de comprendre son importance.

«Afin de rappeler à tous l'horreur de la déportation et les leçons qu'il convient d'en tirer pour que de tels faits ne se reproduisent plus jamais : il importe de ne pas laisser sombrer dans l'oubli les souvenirs et les enseignements d'une telle expérience, ni l'atrocité et scientifique anéantissement de millions d'innocents, ni les gestes héroïques d'un grand nombre parmi cette masse humaine soumise aux tortures de la faim, du froid, de la vermine, de travaux épuisants et de sadiques représailles, non plus que la cruauté réfléchie des bourreaux.»



Camp de concentration d'Auschwitz (Pologne)
«Arbeit macht frei» : «Le travail rend libre»

Une loi pour ne jamais oublier

C'est donc la loi 54-415 du 14 avril 1954, votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et consacrant le dernier dimanche d'avril au souvenir des victimes de la déportation et morts des camps de concentration du III^e Reich au cours de la guerre 1939-1945, qui fait de ce jour «la journée nationale consacrée au souvenir des victimes et des héros de la déportation». La date choisie est hautement symbolique. Elle correspond à l'anniversaire de la libération par les troupes américaines des derniers camps de concentration, dont Dachau en Allemagne et Mauthausen en Autriche, respectivement les 29 avril et 5 mai 1945.

Une extermination méthodiquement planifiée et organisée

Les premiers camps de concentration furent construits en 1933 en Allemagne, dès l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler. Le régime nazi les utilisait pour emprisonner et éliminer les opposants politiques, les marginaux, les homosexuels et tous ceux qui ne correspondaient pas aux normes du parti natio-

nal-socialiste. Un des premiers, le camp de Dachau, fut ouvert en 1933. Il fut aussi un des derniers à être libéré, plus de douze ans après. C'est cependant à partir de 1941 que le système concentrationnaire allemand va considérablement s'étoffer et se réorganiser pour pouvoir gérer ce que le régime nazi nomme «la solution finale de la question juive», c'est-à-dire l'élimination du peuple juif.

Les camps vont alors se multiplier dans toute l'Allemagne et dans tous les pays occupés comme l'Autriche, la Pologne, les Pays Baltes et même la France avec le camp de Natzweiler-Struthof, ouvert en Alsace le 21 avril 1941.

Une abominable et implacable machine au service de la mort

Les camps de concentration et d'extermination resteront certainement dans l'Histoire comme ce que l'Homme a pu com-

Lorsque les nazis sont venus chercher les communistes.

Je n'ai rien dit. Je n'étais pas communiste.

Lorsqu'ils sont venus chercher les sociaux-démocrates.

Je n'ai rien dit. Je n'étais pas social-démocrate.

Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes.

Je n'ai rien dit. Je n'étais pas syndicaliste.

Lorsqu'ils sont venus chercher les catholiques.

Je n'ai rien dit. Je n'étais pas catholique.

Lorsqu'ils sont venus chercher les juifs.

Je n'ai rien dit. Je n'étais pas juif.

Puis ils sont venus me chercher

Et il ne restait plus personne pour protester.

Texte écrit à Dachau par le pasteur protestant Martin Niemöller (1892-1984), arrêté en 1937 et envoyé au camp de concentration de Sachsenhausen, puis transféré en 1941 à Dachau et libéré par les troupes américaines en 1945.



mettre de plus monstrueux. Depuis la naissance de l'humanité, jamais la mort n'avait été organisée aussi méthodiquement et à une si invraisemblable échelle. Ces camps furent les théâtres des crimes les plus abominables et des expériences les plus atroces. Les conditions de vie étaient totalement inhumaines. Lorsqu'ils n'étaient pas immédiatement exécutés, les déportés y mouraient de faim, de froid, d'épuisement ou suite aux mauvais traitements et expérimentations quotidiens qu'ils subissaient. De sordides expérimentations médicales et militaires étaient faites sur les prisonniers. Ils étaient volontairement blessés par balle ou par arme blanche, contaminés par des virus ou des bactéries, mis dans des atmosphères contenant des produits toxiques ou dans des bains d'eaux glacées, irradiés ou brûlés, pour que les scientifiques nazis puissent tester sur ces «cobayes humains» des moyens ou des méthodes pour les guérir, ou tout simplement contrôler l'efficacité de leurs inventions, en mesurant le temps qu'ils mettaient à mourir.

A la libération les armées alliées découvrent l'horreur

Lorsqu'ils comprirent que les armées alliées, sur le front de l'Est comme sur celui de l'Ouest, ne tarderaient pas à libérer les camps, les nazis essayèrent d'effacer les traces de leurs crimes. Ils tentèrent de mettre le feu aux fours crématoires et aux chambres à gaz, de démolir les

bâtiments et de vider les camps en accélérant les exécutions et en déplaçant massivement les prisonniers par ce qu'on appellera, les «marches de la mort». Mais le temps jouait contre eux et ils n'arrivèrent heureusement pas à leurs fins. Le camp de Majdanek en Pologne, fut le premier grand camp de concentration nazi libéré par l'armée Russe, en juillet 1944. Le tristement célèbre, notamment par ses dimensions, camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz, fut libéré le 26 janvier 1945, toujours par l'armée russe. L'armée américaine libéra le camp de Buchenwald, en Allemagne, Le 11 avril 1945. Les Allemands avaient prévu d'exécuter un grand nombre de prisonniers juste avant l'arrivée des Améri-

cains, mais un mouvement de résistance des prisonniers s'organisa et les en empêcha. Ceci permit de libérer 20 000 prisonniers. Les derniers camps furent libérés par les soldats américains et britanniques en mai 1945.



A la libération du camp de Struthof

Un bilan et des chiffres effrayants

Les nazis ont déployé beaucoup d'efforts pour dissimuler leurs crimes, ce qui rend difficile le dénombrement de leurs victimes par les historiens. Cependant, on peut estimer à environ 4,8 millions le nombre total de déportés vers les camps de concentration et d'extermination. Parmi eux, 4,2 millions de juifs dont 3 millions ne reviendront jamais, et environ 600 000 «déportés par mesure de répression» (résistants, opposants politiques, homosexuels, tsi-ganes, francs-maçons,...), dont 430 000 perdirent la vie.

Pour la France uniquement, le nombre de déportés est estimé à 162 000. On estime à 76 000 le nombre de déportés au titre des persécutions antisémites (65 000 adultes et 11 000 enfants), dont 74 000 perdirent la vie dans les camps. Il y eu également 86 000 personnes déportées pour raisons diverses, dont notamment 42 000 pour faits de résistance. 26 000 d'entre eux ne reverront jamais la France.

LE CHANT DES MARAIS *

*Loin, vers l'infini, s'étendent
Les grands prés marécageux.
Pas un seul oiseau ne chante
Dans les arbres secs et creux.*

Ô terre de détresse

*Où nous devons sans cesse piocher, piocher !
Dans ce camp morne et sauvage,*

*Entouré de murs de fer,
Il nous semble vivre en cage,
Au milieu d'un grand désert.*

Ô terre de détresse

*Où nous devons sans cesse piocher, piocher !
Bruit des pas et bruit des armes,*

*Sentinelles jour et nuit,
Et du sang, des cris, des larmes,
La mort pour celui qui fuit.*

Ô terre de détresse

Où nous devons sans cesse piocher, piocher !

*Mais un jour dans notre vie,
Le printemps refleurira,
Libre alors, ô ma Patrie !*

Je dirai : tu es à moi.

Ô terre enfin libre

Où nous pourrons revivre, aimer !

Ô terre enfin libre

Où nous pourrons revivre, aimer, aimer.

* Composé en 1933 par des détenus politiques allemands du camp de Börgermoor (le «camp des marais»), ce chant est devenu, après la Seconde Guerre mondiale, l'hymne commémoratif de tous les anciens déportés.

Vouziers par Paul Verlaine

Pour exaucer le souhait du président de l'association « L'auberge de Verlaine » de Juniville, le conseil municipal vient de rééditer le Curieux Vouzinois consacré au poète.

« Enfin voici Vouziers. »

De la gare à la place

« La gare ¹ se présente des plus pittoresquement, entre les tranchées escarpées et brisées pour le plaisir des yeux, et le cours parallèle, fort large ici, du canal des Ardennes, et de l'Aisne...

Heureusement Vouziers nous réserve une montée laborieuse et le sang recommence à circuler dans nos veines dès les premiers pas de l'assaut – un assaut littéral !

Ville perchée, sorte de Laon en miniature, mais sans escalier pour le piéton ni rame praticable aux voitures. On gravit, il faut gravir pédestrement des rues sales, au pavé monstrueux, pendant des minutes qui paraissent des heures, - mais arrivé, parvenu poussant l'ouf ! suprême, on est vraiment dédommagé, ou presque.

Une très noble église, splendidement restaurée à l'intérieur, peut-être même un peu trop richement, présente un admirable portail aux trois voussures style pur Renaissance.

Mais à bas le clocher d'ardoises lourd et mal gracieux, dû, sans doute, à quelque entrepreneur au rabais, du temps peu artistique de Louis-Philippe 1^{er}, roi des Français, et la meilleure des Républiques, d'après Lafayette, une forte tête.

La place de Ville est énorme, propre, bordée comme les rues principales de la ville, de jolies maisons en belle pierre un peu trop jaune peut-être : mais nos excursions prochaines nous habitueront vite à ce ton gomme-gutte, transition entre le blanc champenois et le bleu d'ardoise ardennais proprement dit. M. Taine, l'illustre historien des « Origines des Temps modernes », est né à Vouziers, qui sait apprécier cette gloire locale et française. »²

Son tribunal

« En V. – ville gentille à l'extrême, presque vosgeoise où je fus internée sous l'inculpation de menaces sous condition contre ma mère...

Mais entrons au palais de Justice de cette minuscule sous-préfecture, et admirons-en la superbe nullité architecturale, « rara avis » en ce temps de prétention de tout ordre... L'archiconnu mobilier de n'importe quel tribunal : du chêne, du papier à tenture sombre, des rideaux de même nuance. »³

Trois Curieux Vouzinois sont sortis



Sa prison

« La prison de V. est toute petite : les barreaux sont de bois peint en noir. On jouait au bouchon avec le gardien-chef. On y reste peu, un mois juste avec un jour de plus, je crois, quand la peine doit se prolonger ailleurs. Il y avait de mon temps un corbeau familial, ennemi rauque des peu mélodieux chats de l'établissement, qui, par suite d'incongruides dans des baquets où coulaient des lessives, fut tué d'un coup de carabine par le « patron » et fit d'excellent bouillon. J'ai raconté le fait en détail dans mes « Mémoires d'un Veuf »

Dans cette prison si bonhomme j'étais chargé du ménage, épouseter, balayer. À ce propos, le gardien-chef me dit un jour que j'avais mal « faite l'ouvrache », l'homme était du Nord, et il ajoute que j'étais plus fort sur l'écriture que sur la peinture. (Il est bon de dire que j'avais dans le pays une réputation déjà « d'écrivain »).

J'étais aussi prié tous les soirs de réciter au dortoir le Pater Noster et l'Ave Maria, - et il paraît que je m'en acquittais bien mieux que mon prédécesseur dans cet emploi. Parbleu ! Et sans trop de peine, vraiment.

Un aumônier venu de Falaise, un village voisin dont il est question dans la « Débâcle » d'Émile Zola, et qui avait été missionnaire en Chine, enterré vivant, nous disait la messe tous les dimanches. Son sermon hebdomadaire, plein d'anecdotes et très gentil, dans ce joli accent un peu anglais des Ardennes, se concluait par une poignée de main à travers des barreaux, de bois comme les autres, aux quelques trois ou quatre prisonniers que nous étions. Cela dura donc un mois au bout duquel mon amende (500 francs !) étant payée, je sortis en compagnie du gardien-chef avec qui je bus quelques bouteilles d'un certain petit vin de Voncq dont je ne vous dis que ça dans un cabaret à côté qui s'appelait « Au bon coin » et méritait cette dénomination. »³

1- La gare se situait près du port ;

2- « Nos Ardennes », Courrier des Ardennes, 1882-1883 ;

3- Mes prisons, 1893 ; Verlaine séjourne à la prison de Vouziers du 13 avril au 13 mai 1885.

NOUVEAU Vente du Curieux Vouzinois

Si vous voulez acquérir un numéro du Curieux Vouzinois ou un écrin, si vous voulez vous abonner, il faudra désormais vous adresser à la bibliothèque municipale, 6 rue Henrionnet (ne plus se rendre à la mairie). Horaires d'ouverture : Mardi de 17 h à 19 h, mercredi de 14 h à 18 h, vendredi de 17 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Merci de votre compréhension.

Vouziers Avance 2008

Une année qui se termine

Cette année a été pour beaucoup d'entre nous difficile : pouvoir d'achat en baisse, emploi en grande difficulté. Plan de relance mis en place par le gouvernement : quels effets pour notre territoire ?

L'année 2010 est pour nous élysée, une véritable interrogation : la réforme de la taxe professionnelle à compter du 1^{er} janvier, remplacée par une contribution économique territoriale (CET), ne va pas favoriser notre commune qui accueille majoritairement des PME. Quant à la réforme des collectivités territoriales, le gouvernement veut imposer des lois de recentralisation qui vont mettre en danger l'action des communes, des départements et des régions pour notre éducation, notre santé, nos emplois et notre aide sociale.

Pour nos enfants, ce seront moins de financements pour nos écoles ; pour nos aînés, ce sera moins d'accompagnement du grand âge ; pour nos entreprises et nos emplois, moins de soutien.

Les élus locaux sont dévoués au bien public. 73 % des investissements viennent des collectivités locales. La décentralisation, c'est la démocratie locale au service des citoyens. Il faut une réforme territoriale pour l'améliorer, pas pour la casser.

Ensemble pour Vouziers

Les élus du groupe « Ensemble pour Vouziers » vous adressent ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2010.

Il est de tradition en début d'année nouvelle de formuler des vœux, nous n'y dérogerons pas.

Les élus locaux que nous sommes doivent préparer l'avenir et faire des choix qui engageront les générations futures.

Aussi, nous formons le vœu de travailler dans un esprit républicain et démocratique au service de tous les Vouzinois.

L'année 2009 a été une année difficile, notre département a été fortement touché par la crise.

Nous devons pour 2010 nous mobiliser afin

- de renforcer la solidarité envers les plus démunis et les plus âgés d'entre-nous,
- de consolider l'économie locale,
- d'améliorer notre cadre de vie,
- de multiplier les actions en matière de développement durable.

Nous souhaitons à VOUZIERIS pour 2010 une année ambitieuse, dynamique et constructive pour son avenir.

URGENCE

MÉDECIN, HÔPITAL, AMBULANCES 24 h/24. FAITES LE ☎ 15.

POMPIERS, FAITES LE ☎ 18

PHARMACIE DE GARDE, FAITES LE ☎ 32 37 (0,34 €/mn).

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50

Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers

Courriel : ville@ville-vouziers.fr

Site internet : <http://www.ville-vouziers.fr>

Accueil, rue de Rennes,

ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

PISCINE, rue Verte ☎ 03 24 71 87 15

En période scolaire : Lundi* : activité gym dans l'eau, 17 h 30 à 19 h. Mardi, vendredi : 17 h 30 à 20 h. Mercredi* : 15 h à 19 h.

Jeudi : 17 h 30 à 19 h. Samedi* : 11 h à 12 h et 15 h à 18 h.

Dimanche* : de 10 h 30 à 13 h.

* Activités : bébés nageurs, femmes enceintes, 3^e âge, gym dans l'eau, «Je nage en famille».

BIBLIOTHÈQUE ☎ 03 24 71 64 93

6, rue Henrionnet

Horaires : mardi : 15 h à 19 h 30, mercredi 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à 19 h 30, samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Services : Prêt, salle de lecture (encyclopédies et cédéroms), vente du *Curieux Vouzinois*, accès internet, espace multimédia. Accueil des groupes et des classes sur rendez-vous. Heure du conte le mercredi à 10 h 30.

CINÉMA LES TOURELLES

33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Programme sur répondeur vocal : 08 92 68 69 25 (0,337 TTC/mn) et sur le site internet de la ville : www.ville-vouziers.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)

6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77

Spectacles vivants (théâtre, musique, humoriste...), expositions...

FJEP/CENTRE SOCIAL

15 rue du Champ de Foire - Vouziers

Ouvret du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

☎ 03 24 30 99 61 - Fax : 03 24 71 72 57

e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

58, rue Chanzy - BP 79 - Vouziers

☎ 03 24 71 97 57 - Fax : 03 24 71 34 87

e-mail : tourisme.argonne08@orange.fr

PERMANENCES

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL, 7 place Carnot

■ **Sécurité sociale** : mardi de 13 h 30 à 16 h et vendredi de 9 h à 11 h 30.

■ **Caisse d'allocations familiales** : mardi de 9 h à 11 h 30.

■ **Aide aux victimes (ADESA)** (2^e mercredi du mois) : 14 h à 17 h.

■ **CICAS** (caisse de retraite complémentaire) ☎ 08 20 200 015 : sur RDV, 2^e et 4^e lundi du mois, 14 h à 16 h.

■ **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un jeudi sur deux, 9 h à 12 h

■ **Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du mois, de 17 h à 19 h. Avocats : 4 février, 4 mars, 6 mai. Notaires : 1^{er} avril.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h.

■ **Accompagnement et suivi judiciaire** : 1^{er} lundi du mois de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

■ **Croix de guerre et valeur militaire** (1^{er} samedi du mois) : 11 h à 12 h.

■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dépendances) : tous les mardis, de 17 h à 19 h. ☎ 03 24 30 74 14.

PERMANENCES AU CPR :

2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ **Accueil, Point Information Jeunesse, Assedic (inscription internet)** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et le mercredi après-midi de 13 h 30 à 17 h.

■ **PÔLE EMPLOI** : Consultation internet des offres (bureau accueil) : tous les jours de 9 h à 12 h. PÔLE EMPLOI sur RV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 17 h. ☎ 03 24 71 95 91.

■ **Atelier pédagogique personnalisée (APP)** : mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. ☎ 03 24 30 19 60.

■ **Travail partage** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Inscriptions le mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.

Accueil des enfants scolarisés dans les écoles Taine, Dodeman, Dora Levi et Avelant.

DÉCHÈTERIE (2C2A) :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers

Conditions d'accès : se renseigner au 03 24 30 55 71. **Ouverture d'hiver** (du 1^{er} novembre au 28 février) : du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50 sauf le jeudi matin (fermé). **Ouverture d'été** (du 1^{er} mars au 31 octobre) : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, jeudi : de 14 h à 17 h 50, samedi de 9 h à 11 h 50 et de 13 h à 16 h 50.

ETAT CIVIL

AOÛT 2009 :

• Décès : Georges Joannides, 84 ans.

SEPTEMBRE 2009 :

• Naissances : Alex Cosson, Paola Zolli, Ashley Arnould, Bryan Septier, Gabin Charlot, Emma Zaïa.

• Décès : Charles Pruvost, 80 ans ; Arthur Déchery, 86 ans ; Hélène Porignaux Vve Afflard, 97 ans.

OCTOBRE 2009 :

• Naissance : LyLou Mellet

• Décès : Marianne Lalouette, 68 ans ; Denise Pierrot Vve Daumont, 99 ans ; Robert Fery, 88 ans ; Gaston Hauff, 79 ans ; Georgette Bourbon Vve Hosselet, 62 ans ; David Dupont, 33 ans ;

NOVEMBRE 2009 :

Naissances : Celia Gloesner, Antonin Lallemand, Sandrine Hayot, Gianni Zublena.

Décès : Rose Warlet Vve Wadin, 70 ans ; Julien Istasse, 87 ans ; Robert Rennesson, 84 ans ; Jean Jasinski, 81 ans.

DECEMBRE 2009 :

Naissances : Ruben Hureaux, Ilana Prevot, Natsamy Brasselet-Delcroix, Zoé Némery, Chayli Duval.

Décès : Elise Fort Vve Tilan, 79 ans ; Roger Koessler, 98 ans ; Jeannine Duchêne ép. Bigot, 79 ans.

Festival des Enfants du Cinéma

20^e

Horizontale (Hors programme)
Séduis
Coutiers
Cité
Reine
Kean
Lion
Hélène
Catherine
Félicité
Estelle
Elmore
Moulin

<http://lesenfantsducinema.free.fr>

du 19 janvier

au 5 février 2010

